



Au marché Bonsecours, à Montréal.

Photo C. P. R.

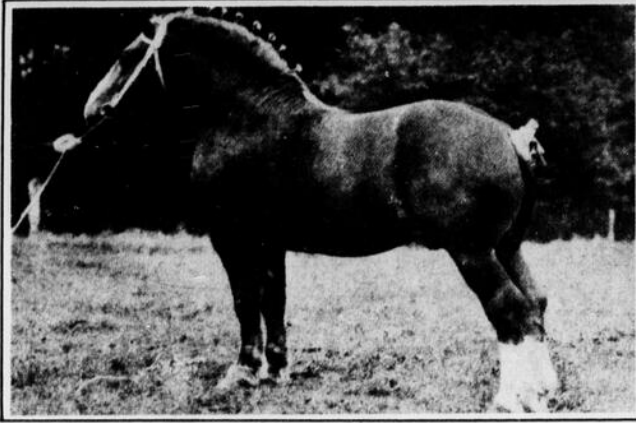
VOLUME 39

15 FÉVRIER 1936

NUMÉRO 33

# LE JOURNAL D'AGRICULTURE

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



"Valentino", étalon Belge, classé A, primé par la Société d'Agriculture du comté de Champlain, propriété de M. Emilien Tousignant, de St-Adelphe.

**Des  
RHUMES  
Moins  
Fréquents**



**Des  
RHUMES  
Plus  
Courts**

## Employez ces trois mesures simples pour mieux maîtriser les rhumes

### 1. Pour aider à développer la RESISTANCE aux rhumes

Menez une vie normale—évités les excès. Ayez une nourriture simple et veillez à la régularité des fonctions naturelles. Buvez de l'eau en abondance. Prenez chaque jour un peu d'exercice—au grand air de préférence. Reposez-vous et dormez le plus possible.

### 2. Pour aider à EVITER nombre de rhumes



Au moindre reniflement, éternement, ou irritation du nez, employez le Vicks Va-tro-nol—quelques gouttes simplement dans chaque narine. Le Va-tro-nol a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge—où la plupart des rhumes débutent. Employé à temps, le Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes—et à se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

### 3. Pour aider à mettre plus vite FIN à un rhume



Si le rhume s'est déclaré, ou s'il vous frappe à l'improviste, frictionnez-vous la gorge et la poitrine, au coucher, avec du Vicks VapoRub. Le VapoRub agit de deux façons à la fois: (1) par stimulation à travers la peau, comme un cataplasme ou un emplâtre; (2) par inhalation de ses vapeurs médicamenteuses pénétrantes, directement dans les voies respiratoires enflammées. Durant la nuit, cette double action "vapeurs-cataplasme" détache les mucosités, calme l'irritation et aide à dissiper la congestion.

Ces trois mesures forment la base du Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes—le guide des familles pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis au point par les chimistes et médecins-consultants de Vicks, ce système, dicté par le bon sens et d'accord avec les données médicales, est le résultat des 30 années qu'ils ont consacrées à l'étude particulière des rhumes. Sa valeur a été démontrée par des essais cliniques approfondis, sous la surveillance de médecins praticiens, ainsi que par des milliers de personnes qui l'emploient journellement. Chaque paquet de Vicks contient des instructions détaillées sur la façon de suivre le Système Vicks pour Maîtriser les Rhumes.

**LE SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES**

## Nouvelles ordonnances

### Région de Victoriaville:—

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Victoriaville, offrir, vendre ou livrer à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à trois sous et demi la chopine et sept sous la pinte.

Sauf les dispositions de l'article ci-dessus, nul ne peut, dans les limites de ladite région de Victoriaville, offrir, vendre ou livrer du lait à une épicerie, à un hôtel, à un restaurant, à une maison de pension, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à un prix inférieur à trois sous la chopine et six sous la pinte. En ce qui concerne les maisons de pension, le présent article ne vise que les établissements généralement connus sous ce nom où, moyennant une considération pécuniaire, on sert trente repas ou plus par jour.

En vigueur depuis le 27 janvier 1936.

### Région de Donnacona:—

Tout marchand de lait doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque cent livres de lait dosant au moins 3.25% de matières grasses qu'il reçoit de ceux-ci, \$1.55 net.

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Donnacona, offrir, vendre ou livrer, à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Donnacona, offrir, vendre ou livrer du lait à une épicerie, à un hôtel, à un restaurant, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à des prix inférieurs à trois sous et demi la chopine et sept sous la pinte.

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Donnacona, offrir, vendre ou livrer du lait en bidon à des prix inférieurs à six sous et demi la pinte ou vingt-six sous le gallon.

En vigueur depuis le 27 janvier 1936.

### Région de Sutton:—

Nul ne peut, dans les limites de la dite région de Sutton, offrir, vendre ou livrer, à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Sutton, offrir, vendre ou livrer du lait à une épicerie, à un restaurant, à un hôtel, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à des prix inférieurs à trois sous et demi la chopine et sept sous la pinte.

En vigueur depuis le 27 janvier 1936.

### Région de Beauharnois:—

Tout marchand de lait doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque cent livres de lait dosant au moins 3.25% de matières grasses qu'il reçoit de ceux-ci, \$1.60 net F.A.B. la place d'affaires dudit marchand.

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Beauharnois, offrir, vendre ou livrer, à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Beauharnois, offrir, vendre ou livrer du lait à une épicerie, à un hôtel, à un restaurant, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à des prix inférieurs à trois sous et demi la chopine et sept sous la pinte.

En vigueur depuis le 27 janvier 1936.

## On nous écrit . . .

Q.—Je désirerais savoir quand il faut planter de petites épinettes et des cèdres et si je dois les tailler en les plantant. En est-il de même pour les saules et les peupliers? Dites-moi aussi si ces plantations feront ramasser la neige dans les chemins et si la municipalité rurale peut me charger des dommages ou bien les faire couper. — Alcide Boulanger, Notre-Dame des Bois.

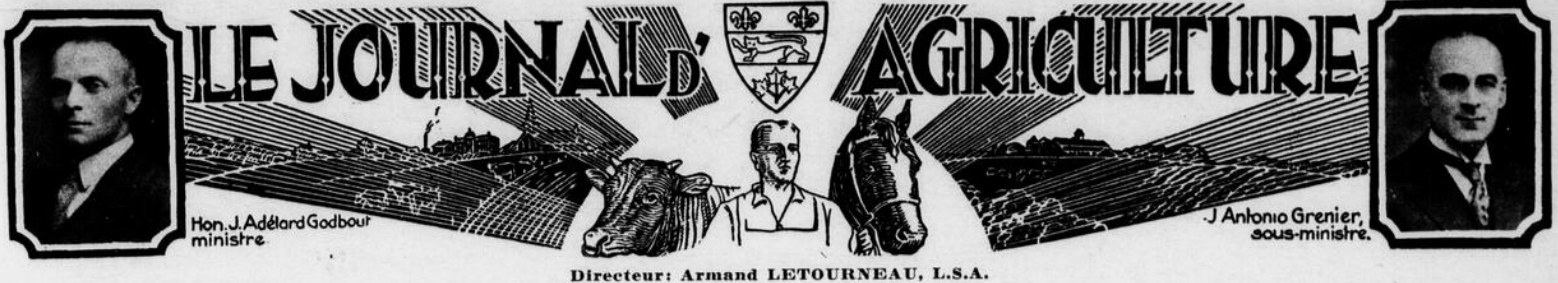
R.—Le meilleur temps pour planter les épinettes et les cèdres est vers la fin de mai ou le commencement de juin. Si vous prenez ces arbres dans la forêt, je vous conseille de choisir les plus petits, la reprise en sera plus certaine. Dans les pépinières où on les transplante plusieurs fois, la grandeur a moins d'importance. Vous ne les taillez pas la première année, mais vous les arrosez copieusement et souvent. Prenez de préférence des cèdres qui poussent hors du bois.

Les saules et les peupliers peuvent se planter dès que la terre est assez dégelée pour les arracher et on les taille en les plantant, de façon à balancer la tête avec la quantité de racines; s'il y a peu de racines, il faut les tailler sévèrement.

Si ces arbres sont conduits en haute tige, il n'y a aucune raison pour qu'ils ramassent la neige dans le chemin et je ne crois pas que le conseil municipal puisse vous empêcher de faire ces plantations.

Il en est autrement des cèdres et des épinettes, si vous en faites des haies. Dans ce cas, il y a danger d'avoir des bancs de neige sur la route.

Pour tous renseignements gratuits quant à ce qui concerne l'ornementation seulement, adressez vos demandes à Henry Nottet, architecte paysagiste, Edifice La Sauvegarde, Chambre 65, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal.



Directeur: Armand LETOURNEAU, L.S.A.

# Les jours se suivent . . .

Notes éditoriales par Armand LETOURNEAU

● Mi-février, voilà que l'année est passablement entamée, comme dit l'autre. En tout cas, les jours allongent. Le train commence à être un peu plus long à faire. (Ce sera bientôt le temps des veaux). Et l'on se prépare à mettre tout en vitesse pour la grande offensive de 1936.

Janvier et février marquent la période des congrès agricoles. Il en mouille, comme on dit. Il y a eu d'abord celui des pomiculteurs. Groupe peu nombreux, mais disert et actif. Est venue ensuite la réunion des actionnaires de la Coopérative Fédérée à laquelle a assisté l'honorable M. Godbout. Nous parlerons longuement de la Coopérative dans un prochain numéro. Puis il y a eu le congrès des apiculteurs dont on parle ailleurs dans ce numéro. La semaine prochaine se tiendront à Québec les séances annuelles de la Société générale des Eleveurs. A l'hôtel Victoria, bien entendu, parce que le propriétaire, M. Frank Byrne, M.P.P., est un gros éleveur de bétail Ayrshire. On fait alors *talle* autour de lui. Quand le congrès a lieu à Montréal, les quartiers généraux de la Société sont à l'hôtel Queen's, chez M. le Sénateur Raymond, maître de Raymondale (la belle ferme de Vaudreuil) et grand as dans l'élevage des Holsteins. Comme cela, on se sent un peu entre confrères. A la mi-janvier, il y a eu l'Exposition provinciale Avicole, puis la réunion annuelle des Eleveurs de Lapins qui, pour ne s'occuper que d'un petit animal, n'en ont pas moins beaucoup de plaisir à se rencontrer. On l'a vu par le festin qu'il se sont offert chez l'ami Pierre. M. Ivart n'engendre pas la mélancolie et encore moins le mépris des joies de la table. Dans le même mois, les officiers des Commissions provinciales de l'Industrie laitière se sont rencontrés à Montréal, sous la présidence de M. Antonio Grenier. La vente contrôlée du lait dans notre province a donné de si satisfaisants résultats que quelques-unes des provinces-soeurs sont sur le point d'en copier la législation. Songez que dans un an seulement, on a fait économiser plus de \$2.500.000 aux producteurs de lait... La semaine dernière, il y a eu, sous la présidence de M. Henri Bois, une réunion à Montréal des membres de la Commission des Engrais chimiques. Entre autres choses, on y a révélé que la consommation des *chimiques* a augmenté de 15% en 1935, considérée pourtant comme année de *dèche*, au moins de fin de *dèche* . . . Et puis est-ce tout? Que ceux que nous oublions nous le pardonnent. Janvier et février ont donc été très chargés.

● Très chargé aussi est le programme de la Section des fermes de démonstration, à Québec. Là également on veut déployer une grande activité. M. André Auger a été nommé chef de cette section, il y a quelques mois. Est-il encore maire de son village? En tout

cas (sans d'ailleurs mêler la mairie à l'agriculture) il se propose de démontrer qu'il est le *right man* . . . Avec janvier, le travail sur quatre nouvelles fermes de démonstration a été mis en chantier. Citons les quatre nouveaux régisseurs: —

MM. Hervé Bergeron, St-Paulin, Maskinongé; Edouard Landry, L'Assomption; Alfred Pépin, Warwick, Arthabaska; Joseph Turcotte, Ste-Félicité, Matane.

Le cycle des travaux d'amélioration est par contre terminé dans quatre fermes de comté — Maskinongé, Terrebonne, St-Maurice et Charlevoix. On y laisse les propriétaires à leurs ressources. Et ce qui est admirable, c'est de constater qu'après les cinq ans révolus et dans tous les cas ces propriétaires continuent exactement à mettre en pratique ce qui leur a été enseigné. L'octroi passe, l'enseignement reste, selon la formule énoncée par M. Grenier. Nous avouons que le corps agronomique est très fier de voir sa participation ainsi glorifiée par les faits. La preuve de son efficacité, il la donne là d'une manière qui saute aux yeux. Là nous *démontrons* de façon patente. Quand le ministère cesse son apport en crédits et en directives techniques, les régisseurs depuis dix ans continuent invariablement à cultiver comme on le leur a appris.

Autre mode d'enseignement qui, nous ne craignons pas de l'affirmer de façon pérem-

## DURANT LES MOIS D'HIVER, L'ATTENTION DE L'APICULTEUR DOIT S'APPLIQUER AUX PROBLÈMES SUIVANTS:



toire, réussit parfaitement, c'est le concours d'exportation rationnelle des fermes. Il y en a dans 34 comtés de notre province. On groupe ainsi 850 cultivateurs qui s'engagent à suivre littéralement des instructions précises pendant 5 ans. Nous voyons que cette année 5 nouveaux comtés entrent en lice — Bonaventure, Châteauguay, Compton, Rouville et Soulanges. 168 nouveaux cultivateurs s'embarquent dans le train "Concours de Fermes" pour un voyage qui finira en 1940. En 1936, 7 groupes de cultivateurs, partis eux en 1932, terminent le périple agronomique. On établira les bilans définitifs, on distribuera des prix — cela dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, Montcalm, Montmagny, Portneuf (paroissial) Soulanges-Vaudreuil et Yamaska.

● Avant de quitter le domaine administratif, reproduisons ici, à titre documentaire, l'essentiel d'un communiqué de la Section de la Statistique sur les récoltes de l'année dernière. Faute d'espace, nous sommes forcés de résumer à l'extrême.

*Etendues sous culture:* — Les étendues sous culture accusent les variations suivantes: le blé à 62,500 acres, une diminution de 2%; l'avoine à 1,674,400 acres, une diminution de 0.3%; l'orge à 140,900 acres, une augmentation de 6.3%; le seigle à 6,100 acres, une augmentation de 11.5%; le lin à 2,500 acres, une augmentation de 8.3%; les pois à 18,600 acres, une diminution de 2.6%; les fèves à 4,500 acres, une augmentation de 3.4%; le sarrasin à 147,000 acres, une augmentation de 0.5%; les grains mélangés à 122,500 acres, une augmentation de 3.3%; les navets à 37,800 acres, une diminution de 2.5%; les pommes de terre à 127,900 acres, une diminution de 10.8%; le maïs fourrager à 50,800 acres, une diminution de 3.1%; le foin et trèfle à 3,506,200 acres, une diminution de 0.8%; la luzerne à 11,100 acres, une augmentation de 46%.

*Les rendements à l'acre:* — Les rendements moyens à l'acre accusent une diminution pour les récoltes suivantes: le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, les pois, le sarrasin, les grains mélangés, les navets, les pommes de terre, le maïs fourrager et la luzerne, cependant que le lin, les fèves et le foin accusent une augmentation.

*La récolte:* — La récolte totale des diverses cultures accuse une augmentation dans les variétés suivantes: l'orge, 5.5%; le seigle, 1%; le lin, 17.7%; les fèves, 6.1%; le maïs fourrager, 10.3%; le foin, 4.9%, et la luzerne, 42.7%; et une diminution pour le blé de 9.3%; l'avoine, 6.5%; les pois, 9.5%; le sarrasin, 4.5%; les grains mélangés, 5.5%; les navets, 28.4%; les pommes de terre, 20.5%.

*Valeur des récoltes:* — La valeur des récoltes par unité accuse une augmentation pour le

blé, le seigle, le lin, les grains mélangés, les navets, les pommes de terre et le maïs fourrager; et une diminution pour l'orge, les pois, les fèves, le sarrasin, le foin et la luzerne, cependant que le prix de l'avoine est le même.

L'augmentation de la valeur totale est comme suit: le seigle, 11.2%; le lin, 44.1%; les fèves, 0.8%; les grains mélangés, 0.2%; les pommes de terre, 30.9%; le maïs fourrager, 17.7%; la luzerne, 2.5%, et les diminutions suivantes: le blé, 8.0%; l'avoine, 6.6%; l'orge, 0.8%; les pois, 11.5%; le sarrasin, 7.3%; les navets, 11.1%; le foin 26.3%.

● Réponse à M. H.-C., Chambly. — Vos animaux, tout autant que vous-même, sont sensibles aux maladies. Pour les éviter, il y a une méthode commune à tous les êtres vivants qui s'appelle l'hygiène. Et l'hygiène est d'autant plus nécessaire que les espèces considérées sont plus domestiquées, car, chez elles, il y a de plus en plus éloignement de la nature primitive et l'instinct avertisseur du danger s'affaiblit.

Nous citons, cette semaine, le cas d'une vache Holstein qui a donné plus de 35.000 livres de lait. On est loin de la vache primitive qui ne donnait du lait que pendant quelques semaines pour son veau. En retour, il y a un affaiblissement des moyens de lutte contre le milieu. La domestication, c'est pour les bêtes la vie en commun dans des habitations qui les protègent contre les intempéries, c'est entendu, mais ces habitations souvent restreintes entraînent pour les bêtes la privation partielle d'air, de lumière et d'exercice. Il en résulte d'une part une réduction de la mortalité des faibles, vu qu'ils sont préservés des rigueurs du climat, mais, d'autre part, il en résulte aussi un affaiblissement général de la résistance et des réactions vitales. A cet amoindrissement de la résistance s'ajoute un autre danger, c'est la pollution ou, si vous aimez mieux, l'infection du milieu résultant de l'accumulation des déchets de toutes sortes dans les étables plus ou moins bien tenues: gaz carbonique et miasmes de la respiration, sueurs, urines, excréments, déchets alimentaires, etc., toutes matières putrescibles porteuses de germes dangereux et véhicules de fermentations. Si l'on veut — et il le faut — éviter ces inconvénients, il est indispensable de prendre à l'intérieur des locaux des mesures capables de régénérer ces milieux d'une façon constante en en assurant l'assainissement. Il faut se rapprocher des conditions naturelles d'existence. Dans la nature, quand le milieu est infecté, la tribu sauvage, nomade, comme on dit, se déplace et va s'établir ailleurs dans un milieu vierge à l'exemple des animaux sauvages. Dans la civilisation, quand le milieu est infecté, il y a un moyen de combat tout indiqué, c'est la désinfection à l'aide de multiples préparations chimiques en vente dans le commerce. Tous les automnes, nous rappelons à nos lecteurs qu'ils doivent procéder à la toilette de leurs étables avant d'y faire entrer leurs animaux. Ceci dit, vous connaissez sûrement les autres précautions hygiéniques à prendre: air pur, lumière, exercice, nourriture saine. Et nettoyez fréquemment les mangeoires.

**A climat québécois semences québécoises.**

**Achetez du mil scellé No 1 de Québec.**

**Ce faisant, vous vous protégez d'abord et vous aidez les cultivateurs de votre province.**

### L'exposition avicole de Québec

Depuis cinq ans que Québec n'a pas eu d'exposition avicole, cet événement qui, autrefois, faisait accourir dans notre cité, fermiers, amateurs, petits et gros professionnels de l'aviculture, même les débutants et débutantes qui désirent produire l'oeuf de consommation, était passé dans le domaine de l'oubli comme tant d'autres entreprises de toute nature d'ail-

leurs auxquelles la crise économique est venue donner le coup de pied final.

Cette année, toutefois, le baromètre des affaires semblant mieux disposé à s'incliner vers le beau temps, l'Association Avicole du district de Québec a tenté, avec un succès relatif, il va sans dire, à ramener cet événement dans le domaine de l'actualité avicole du district.

L'exposition s'est tenue à la salle publique du marché St-Pierre, à St-Sauveur de Québec. Commencée vendredi, 31 janvier, le public amateur a pu admirer les quatre cents exhibits des éleveurs locaux, de la banlieue et du district, auxquels sont venus se mesurer quelques éleveurs professionnels du district des Trois-Rivières.

Si l'on prend en considération le peu de temps que les directeurs de l'Association ont eu à leur disposition pour préparer, annoncer et recruter les exposants, le succès qu'ils ont remporté doit être souligné, et il sied de dire que cette entreprise plutôt nouvelle a réveillé l'enthousiasme un peu somnolent des éleveurs du district de Québec en faveur d'une branche de notre industrie animale que nous avons tout intérêt à développer dans la région de Québec.

Il serait pour le moins téméraire d'affirmer laquelle de nos races de volailles d'utilité primait les autres des quatre races les plus en vogue dans nos basse-cours soit: de la trépidante Leghorn, la reine des pondeuses; des lourdes, mais vigoureuses Plymouth Rocks grises et Rhode Island rouges, ou encore de la très élégante Wyandotte. Ce qui caractérise particulièrement notre exposition avicole du district, c'est que les races d'utilité y ont tenu le premier rang, tant par la quantité des exhibits que par leur qualité.

Et ce fut un grand honneur pour Québec que de compter au nombre des exhibits le champion coq Wyandotte du Canada, propriété de M. J.-A. Bégin, des Trois-Rivières, proclamé champion de sa race à l'Exposition Royale de Toronto ainsi qu'à la dernière exposition avicole provinciale de Montréal, en janvier.

La section avicole du ministère de l'Agriculture de Québec tenait un comptoir d'informations générales pour les visiteurs et avait préparé un bel exhibit dans le but de familiariser les aviculteurs avec les maladies qu'il faut combattre dans la plupart de nos basse-cours.

Le service fédéral de l'Aviculture enseignait à qui voulait s'instruire les meilleures méthodes d'engraissement, d'abatage et de préparation des poulets pour le marché.

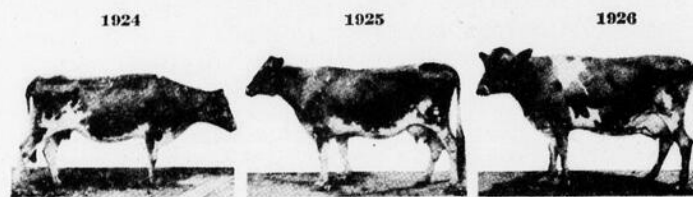
Puisque l'aviculteur pratique doit avoir pour ambition de former un troupeau dont les sujets ne soient pas seulement doués de bonnes aptitudes pour la ponte, mais obtenir de même des oiseaux susceptibles de se muer en bons poulets de marché, les personnes qui ont visité l'exposition avicole de Québec ont eu le loisir de se familiariser avec les types d'oiseaux susceptibles d'atteindre ces deux fins.

L'Association avicole de Québec a comme président M. A.-H. Bélanger; M. J.-H. Bernier agissait comme gé-

F. FLEURY

### CE QU'A REVELE LA COMPTABILITE AGRICOLE

Profits moyens par vache, porc, poule et cheval relevés de la comptabilité tenue pendant trois ans sur six fermes du Kansas



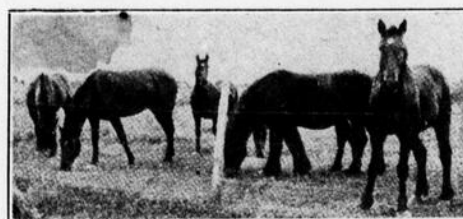
|                                |  |  |
|--------------------------------|--|--|
| 1924                           | 1925   | 1926   |
| Produits laitiers \$40.32      | \$51.18  | \$58.86  |
| Fut ensuite vendue au boucher. | Meilleure bête, mais jugée tout de même indésirable. | Bonne, mais ne répondant pas encore à l'attente. Fut placé sous le contrôle laitier. |



|                            |             |  |
|----------------------------|-------------|--|
| Vente de porcs \$140.37    | \$239.15    | \$195.59   |
| Fut vendue pour boucherie. | Excellente! | Pourquoi la baisse? Réponse: nourriture non balancée, pas de pâturage et présence de vers. |



|                               |                      |                               |
|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Vente d'oeufs \$1.48          | \$1.04               | \$2.09                        |
| Pauvre. Destinée à être tuée. | Encore insuffisante. | Ne sera mangée que plus tard. |



|                               |   |   |
|-------------------------------|---|---|
| Récolte Acres par cheval 24.5 | 29.1                                    | 31.3  |
| Trop de chevaux au repos.     | Mieux nourris et travaillant plus fort. | Travail fourni en abondance et rationnellement utilisé. |

Chiffres fournis par le Collège de l'Etat du Kansas. (Les chiffres, plutôt approximatifs, sont reproduits à titre d'indication comparative).

# Actualités agronomiques et autres

## L'engraissement de bons veaux de lait

Le service provincial de Zootechnie avec le concours des agronomes lance une campagne de propagande dans le but d'inviter les cultivateurs à préparer de bons veaux de lait pour le grand marché, partant retirer de meilleurs bénéfices d'une de nos premières récoltes, suffisamment importante pour qu'on s'en occupe, et augmenter autant que possible des revenus provenant d'un bon sous-produit de notre industrie laitière.

Cette initiative n'est pas prise tant à cause des immenses bénéfices que le producteur peut en retirer, mais surtout pour lui éviter de travailler sans aucun profit, quand il est prouvé par des faits et des chiffres que la préparation de bons veaux de lait laisse encore un surplus sur le prix de revient, même lorsque le prix offert pour cette catégorie de viande de veau est au plus bas et paye encore le lait plus cher que la fabrique de l'arrondissement; que, d'autre part, rien ne paye moins le cultivateur que la production de veaux d'herbe et que, en adoptant la pratique d'engraisser les veaux au lait entier, on contribuerait à réduire substantiellement le surplus de lait encombrant les marchés aux époques de très forte production.

Jugeons de la différence. Un veau de lait vendu à l'âge de 6 mois ne peut rapporter que de \$2 à \$4. Le veau laissé à la mère jusqu'à l'âge de 5 à 7 semaines peut obtenir de \$5 à \$15 selon sa qualité et l'époque à laquelle il est consigné aux cours à bestiaux.

Attendu que le poids d'un bon veau de lait peut varier de 130 à 180 livres, qu'avec 650 livres de lait on peut rendre un veau à point, calculez le lait que vous lui donnez au prix que paye la fabrique, puis vous verrez que la proposition est intéressante. Nous précisons ce calcul dans un prochain article.

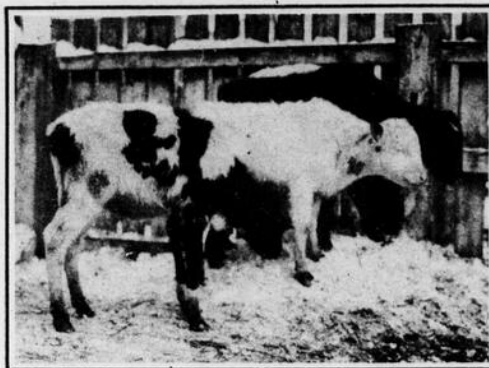
Pour le veau, comme pour une infinité de produits de la ferme, la ville de Montréal reste toujours le meilleur marché du Dominion, marché convoité avec un oeil d'envie par les producteurs des autres provinces. L'an dernier, la statistique nous apprend qu'il en a été consommé l'équivalent de 157.000 têtes environ. Nos expéditions s'étant élevées à 107.000 sujets, le reste est venu de nos compétiteurs étrangers. La consommation serait encore plus forte si la qualité du produit était améliorée. Voilà le but que nous voulons atteindre par cette campagne.

Sur ces 107.000 veaux, 85.000 têtes ont été classées aux cours à bestiaux, 4% du total ou exactement 5.354 têtes sont passées dans les catégories qui commandent les hauts prix: "choix et bons", 40.000 sujets sont allés à la catégorie "communs" et les 40.000 autres étaient des veaux d'herbe.

Songez un instant aux bénéfices additionnels que nous pourrions retirer de cette récolte prochaine si nous pouvions, cette année, faire passer la moitié de nos veaux "communs et d'herbe" dans les catégories "choix et bons"; l'agriculture de la Province ne s'en porterait que mieux et, va sans dire, le portefeuille du producteur aussi. Le veau engraisé à point peut payer le lait \$1.40 les 100 livres quand la fabrique ne vous le paye que 80c.

Pour cette semaine retenons ceci: —

La récolte de veaux peut rapporter de plus gros revenus qu'elle n'en a fourni jusqu'ici; il n'y a qu'à en améliorer la qualité qui fait gravement défaut.



Le type de veau qui ruine l'agriculteur et le marché de Montréal. N'en produisez plus comme cela si vous comprenez bien votre intérêt.

Il importe que les veaux naissent le plus de bonne heure possible afin d'être mis en vente durant les mois où les prix sont bons. Se rappeler à ce sujet que les veaux mis sur le marché en avril, mai, juin, juillet et août sont payés moins cher.

Qu'il est très facile de préparer de bons veaux de lait. Il suffit de les garder proprement et de les laisser avec leur mère jusqu'à l'âge de 5 à 7 semaines.

Cette méthode d'engraissement est la meilleure qui soit pratiquée; elle est préférable à celle qui consiste à faire boire le lait à la chaudière.

Que les veaux de marché ou les veaux d'élevage profitent toujours plus vite lorsqu'ils ne sont pas exposés au soleil ardent et aux mouches, les garder dans une petite loge, attachés court, la loge ne doit pas être trop éclairée.

## Moins nombreuses, mais meilleures formules d'engrais chimiques

Une importante réunion du Conseil Provincial des Engrais Chimiques a eu lieu la semaine dernière, le 5 février, au nouveau Palais de Justice à Montréal. La réunion fut présidée par M. H.-C. Pois, chef du service de l'Economie Rurale. Rencontré à son bureau, M. Roland Lespérance, secrétaire du Conseil, a eu la bienveillance de nous fournir les renseignements suivants sur cette réunion, son but, qu'il nous est agréable de porter à la connaissance du lecteur: —

"Comme on le sait, le but de ce comité est de donner des directives concernant le choix des engrais chimiques appropriés aux différentes récoltes, à standardiser et à réduire au nombre strictement nécessaire les formules d'engrais minéraux offertes par le commerce aux cultivateurs de la Province.

"Les membres du Conseil ont révisé les recommandations faites l'année précédente et y ont apporté les additions et corrections jugées nécessaires.

"Des changements ont été faits notamment dans les formules d'engrais chimiques recommandées pour la culture des pommes de terre, du céleri, des céréales et des vergers.

"Nous attirerons bientôt sur ce sujet l'attention de nos lecteurs.

"Les recommandations du Conseil Provincial des Engrais Chimiques pour l'année 1936 seront publiées au commencement du mois de mars prochain."

F. F.

## Et pour l'amour de votre portefeuille

Ne produisez pas de veaux d'herbe, ne les consignez sur le marché encore moins.

Gardez vos veaux jusqu'à l'âge de 6 semaines au moins, vous les vendrez toujours mieux. Ne vous laissez pas tourner la tête par des gens qui ont intérêt à vous les acheter plus jeunes.

## Qu'est-ce qu'un bon veau de lait?

Un veau de 5 à 7 semaines, nourri au pis de sa mère, gardé proprement, pesant de 130 à 180 livres, rarement 200 livres, gardé attaché, excepté au moment des repas, mais le rattacher immédiatement après. Se rappeler qu'on ne doit pas laisser courir un veau à l'engrais.

Des veaux comme ceux-là vous seront mieux payés, laisseront toujours un bénéfice et contribueront à augmenter la consommation de cette viande de choix.

Frs FLEURY

## Faites donc l'impossible . . .

. . . pour assister au prochain congrès général de la Société des Eleveurs de la province de Québec. Rappelez-vous les dates de ces assises importantes: 18, 19 et 20 février.

Toutes les sociétés d'éleveurs faisant partie de cette fédération, même des délégués de sociétés qui font encore bande à part seront présents pour discuter des questions concernant chaque groupement en particulier et passer les résolutions jugées susceptibles d'améliorer ou nos races de bétail ou les conditions agricoles actuelles dans le domaine de l'élevage des bons animaux.

Notre journal aura un représentant à ce congrès. Nous publierons les notes et commenterons au besoin les résolutions adoptées. Cependant, quand vous lirez ce compte rendu, il ne sera plus temps de faire des suggestions.

L'an dernier, l'assemblée annuelle des éleveurs a été spécialement intéressante en ce que les cultivateurs, suivant l'expression assez pittoresque de M. Adrien Morin, chef du service de l'Industrie animale, ont tenu le plancher durant toutes les assises du congrès. Cette année, nous voudrions que cet intérêt des agriculteurs dans les affaires qui les concernent si directement s'intensifie davantage. Nous vous donnons donc rendez-vous à l'hôtel Victoria de Québec, mardi, mercredi et jeudi prochains. F. F.

## On nous écrit . . .

Un abonné de St-Sévérin, Proulxville, cté de Champlain, nous écrit: —

*Que faire à une truie de neuf mois qui n'est pas devenue en saison et qui ne paraît pas vouloir le devenir, bien qu'on lui ait donné du grain chaud et du levain.*

Réponse. — De deux choses l'une, ou bien votre truie est stérile ou bien elle n'est stérile que temporairement à cause d'un excès d'engraissement. Dans le premier cas, le traitement est coûteux et aléatoire. Dans le deuxième cas, il faudra faire maigrir l'animal. Pour cela, vous lui donnerez exclusivement une nourriture rafraîchissante et peu abondante (barbotages). Ajoutez tous les deux jours, pendant au moins trois semaines, une once de sel à médecine à sa ration. Si dans deux mois il n'y a aucun changement, débarrassez-vous de cette bête impropre à la reproduction. — G. M.

# Quand votre vache a de la difficulté à vêler

DANS l'article précédent, nous avons vu comment se passait le vêlage normal. Nous avons supposé que la présentation du veau était normale et que sa grosseur n'était pas exagérée. Malheureusement, ces conditions n'existent pas toujours. Il arrive que le cultivateur constate qu'après la rupture de la poche des eaux, rien n'apparaît ou, si certaines parties du corps (pattes ou tête) se présentent, il est impossible de faire sortir le jeune animal, malgré les efforts expulsifs de la mère et les tractions que l'on peut exercer. Si l'on effectue des tractions forcées sur le veau, on peut déterminer sa mort et surtout on risque de déchirer les organes de la mère, ce qui porterait atteinte à sa santé. Le meilleur moyen est de se rendre compte de la position du jeune, puis, par des changements de position, de le mettre dans une situation telle qu'il puisse être amené avec le moins de difficultés possible.

Il faut que l'éleveur sache que, pour effectuer ces manoeuvres, des connaissances approfondies sont nécessaires, car les positions anormales ou dystociques sont nombreuses (environ trente) et que si tout paraît facile en théorie, il n'en est pas de même en pratique.

En général, on doit procéder lentement, sans brusquerie et sans user outre mesure des tractions; ce qui importe, c'est de sortir le veau mort ou vivant (vivant dans la mesure du possible) sans dommage pour la mère, car nombre de maladies de l'appareil génital (métrites, stérilité) sont dues à des accouchements faits dans de mauvaises conditions.

Enfin, le cultivateur doit prendre soin de sa propre santé. Il suffit d'une égratignure au bras au moment de l'intervention pour qu'il s'infecte, et cela est surtout à craindre si la vache a été ou est atteinte d'avortement épi-zootique. Dans un but de précaution, il s'enduit les bras d'huile ou de savon et, aussitôt après, se lavera soigneusement à l'eau chaude à laquelle il aura ajouté de l'eau de javel (un verre pour deux pintes d'eau).

Avant d'intervenir chez la vache et de faire une exploration, on nettoie la partie postérieure, on fait lever la queue par un aide et on lubrifie les organes internes, en y introduisant de l'huile d'olive. Celle-ci permet d'agir plus facilement et favorise l'expulsion.

Etudions maintenant quelles sont les positions anormales les plus fréquentes et quels sont les moyens d'y remédier.

I — Mauvaises présentations provenant des membres.

A — Les membres antérieurs sont incomplètement étendus.

La mise bas débute normalement. Les membres apparaissent accompagnés de la tête, mais celle-ci se trouve avancée à tel point que le



Le premier repas du veau doit être formé du lait de sa mère (colostrum).

par le Dr G. MASSON  
de l'Institut Agricole d'Oka

bout du nez touche les pieds et même les dépasse.

Manoeuvres: pratiquer des tractions, car souvent à elles seules elles peuvent amener l'extension complète des membres. Autrement, si le veau est trop engagé, il faudra le repousser dans l'utérus après avoir eu soin de mettre des lacs aux deux membres antérieurs; on les étend ensuite avec facilité.

B. — L'un ou les deux membres antérieurs sont fléchis aux genoux. C'est une présentation que l'on rencontre assez couramment. Dans ce cas, la mise bas n'a pas lieu parce que

## Réponses à des correspondants

Monsieur P., de St-Isidore, comté de Dorpé), nous écrit: —

Q. — *Ma jument présente par moment des coliques. Je me suis aperçu qu'elle rejetait de grands et de petits vers blancs. Que dois-je faire?*

R. — Le parasitisme est certainement la cause des coliques; il vous faut donc traiter votre jument contre les vers. Seul le tétrachlorure de carbone agira sur les deux espèces de vers. Demandez des capsules de ce médicament à votre vétérinaire.

Monsieur P... de St-Isidore, comté de Dorchester, nous écrit: —

Q. — *Une de mes vaches urine souvent et peu à la fois. Il y a fréquemment du sang dans ses urines. J'ai de jeunes cochons de quinze jours qui sont constipés; leur nourriture consiste en un mélange moitié lait moitié eau.*

R. — Votre vache présente probablement de la cystite aiguë. Le traitement consistera à lui donner une nourriture rafraîchissante (barbotages contenant de la graine de lin). Demandez à votre vétérinaire du benzoate de soude ou de l'urotropine (formine) et donnez-en pendant dix jours à la dose d'un tiers d'once tous les deux jours. Ne lui donnez plus de sel de médecine. Quant à vos porcelets, purgez-les légèrement en ajoutant au lait une fois par jour, pendant deux jours, trois cuillerées à soupe par animal de sel de médecine.

Q. — *Comment faire téter un jeune veau ?*

R. — Il est très important de donner au nouveau-né le premier lait de sa mère. Celui-ci, possédant des propriétés purgatives, débarrassera son intestin des déchets accumulés pendant la gestation; de plus, grâce à certaines substances, il vaccinera en quelque sorte le veau contre les maladies du jeune âge (diarrhée, affections pulmonaires, arthrites).

Peu de temps après la naissance, le jeune animal ne tarde pas à se lever et même à se diriger vers la mamelle. On doit alors le faire téter. Des difficultés peuvent se présenter, provenant soit de la mère, soit du petit.

Si la mère est méchante et chatouilleuse, il suffit souvent de laisser le petit téter seul avec elle pour que son irritabilité disparaisse.

Si c'est le veau qui ne veut pas téter, on l'y forcera, soit en faisant couler du lait en même temps qu'on lui présente la mamelle, soit en lui donnant son doigt à sucer que l'on remplace ensuite par la mamelle. G. M.

Les membres pliés s'engagent en même temps que le corps.

A l'exploration manuelle, on rencontre la tête et, un peu au-dessous, un ou les deux genoux.

Manoeuvres: repousser le veau dans la cavité utérine et étendre normalement les membres.

C. — Les membres postérieurs plus ou moins allongés sous le corps du veau pénètrent en même temps que lui dans le bassin.

A l'exploration, on constate la présence de quatre pattes. On doit alors se rendre compte si l'on n'a pas affaire à une gestation gémellaire (deux veaux).

Si la mise bas se prolonge, le veau meurt souvent asphyxié; il faut prendre les moyens de sauver la mère.

Manoeuvres: repousser les deux membres postérieurs dans la cavité utérine est souvent une opération difficile à effectuer, même impossible. Si elle ne réussit pas, il faut appeler sans tarder le vétérinaire qui souvent sera obligé de sectionner les membres, afin de permettre l'expulsion du jeune animal.

D. — Lors de présentation postérieure, les membres postérieurs portés en avant sont complètement retenus.

Dans cette position, qui est une des plus graves, la mise bas est impossible. A l'exploration, on sent la croupe du veau.

Manoeuvres: repousser l'animal dans l'utérus et, ensuite, chercher à attirer les membres. Si vous n'obtenez pas de résultats, appelez votre vétérinaire qui devra généralement les sectionner.

II. — Mauvaises présentations provenant de la tête.

L'encolure est infléchie latéralement et la tête portée plus ou moins loin sur les côtés du corps, ou bien la tête renversée en arrière est portée plus ou moins loin sur le dos.

Après la rupture de la poche des eaux, les pieds apparaissent, mais la tête manque.

A l'exploration, on sent une masse arrondie, qui est constituée par l'encolure.

Manoeuvres: repousser le veau, après avoir eu soin de passer une corde autour de l'encolure de façon à pouvoir, par la traction, l'amener ainsi que la tête dans une position normale. La difficulté consiste donc à passer la corde. Un vêlage anormal peut être dû à des causes autres qu'une mauvaise présentation. La principale est l'excès de volume du veau. Dans ce cas, la seule chose à faire est de le sectionner de façon à le sortir sans blesser la mère.

Généralement, l'éleveur ne doit pas attendre d'avoir essayé toutes les manoeuvres possibles et d'avoir effectué des tractions exagérées avant d'appeler son vétérinaire. Sinon, il rend plus difficiles les opérations qu'on devra ensuite exécuter sur le veau et surtout il risque de déchirer les organes internes de la mère.



Avec une ou deux leçons, le veau apprend vite à boire dans la chaudière.

# A qui vendez-vous vos produits?

Une question à se poser avant d'aller faire le "train"



I, à votre départ pour le marché, un agronome venait vous dire: "Entre deux commerçants dont l'un vous offre \$9 les 100 livres de porc et l'autre \$6, vendez au premier", vous l'enverriez promener, étonné que pareil type ait encore accès au chemin du Roi. Au risque de passer pour un "malade du chapeau", nous venons vous faire la même exhortation. Laissez-nous d'abord vous poser deux questions.

A qui vendez-vous votre beurre, vos oeufs, votre mouton, votre porc? "A ma coopérative, à un commerçant, à des clients réguliers," allez-vous répondre.

A qui vendez-vous votre foin, votre grain, votre ensilage, vos légumes? D'avance la réponse est prête: "Mais je ne les vends pas, je les donne à mes animaux."

Ce verbe *donner*, quelle signification a-t-il ici? N'aurait-il pas un sens péjoratif dont vous ne vous rendiez pas compte? Un don, c'est une "libéralité à titre gratuit", dit le vieux Larousse. Vous ne soignez pourtant pas vos animaux par pure prodigalité; vous en escomptez un bénéfice. Ce foin, ce grain, vous voulez qu'il revienne sous forme d'un produit de valeur plus grande. C'est une transaction que vous faites; votre bétail, c'est votre client, vous êtes le vendeur. Et tout bon client doit posséder un pouvoir d'achat suffisant pour laisser au vendeur une certaine marge de profit. Autant dire que vous allez au marché tous les jours, même deux fois par jour. Chaque fois que vous vous rendez faire votre "train", c'est une portion de vos produits que vous allez négocier.

Votre ferme est donc un marché établi en permanence sur lequel vous avez un contrôle à peu près absolu. Il vous est loisible d'y fixer les prix, d'accepter ou de refuser une vente; c'est en petit une "bourse" où vous pouvez faire la pluie et le beau temps, susciter des hausses et des baisses. Bien plus, vous avez le pouvoir de choisir vos acheteurs, de donner la préférence à ceux dont le pouvoir d'achat est mieux établi.

Le gros de nos produits culturels allant aux vaches laitières, il n'est pas mauvais de nous demander si celles-ci sont de bonnes clientes. Posez-vous la question: Quel est le pouvoir d'achat de mes vaches? Vous ne vendez pas votre beurre sans avoir convenu d'un prix avec le commerçant. Comment se fait-il que vous vendez votre foin, votre grain, vos choux de Siam sans avoir convenu d'un prix avec vos laitières? Pourquoi se montrer logique dans un cas et illogique dans l'autre? Probablement parce que vos bêtes ne payent pas en argent sonnante. Ce n'est qu'un prétexte. Leur produit, que ce soit du lait, du beurre ou du fromage, se convertira en piastres dès que le grand commerce s'en emparera. Et les piastres que vous recevrez seront d'autant plus nombreuses que vos vaches vous auront donné un plus gros rendement. "Chose élémentaire", dites-vous, tellement élémentaire qu'elle échappe à votre réflexion. Et l'on en arrive à cette situation paradoxale: certains cultivateurs, très habiles à déjouer les trucs d'un commerçant, se laissent rouler dans les marchés qu'ils ont à conclure avec leurs vaches. Tel qui pratique à la lettre le

Par Lucien ARSENAULT

conseil "ne confiez pas votre argent à des personnes que vous ne connaissez pas" donne journallement un peu de son capital — du foin, du grain, des légumes, c'est de l'argent — à des laitières dont il ignore totalement la capacité de production.

Comment donc arriver à distinguer une vache "honnête" d'une vache "malhonnête"? Qui vous dira que l'une vous paye le foin \$8 la tonne alors que l'autre ne vous le paye que \$3? Qui vous indiquera le moment où un fléchissement dans la production change le profit en perte? Seul le contrôle laitier peut vous faire ces révélations. Il vous faut absolument connaître les quantités de lait et de gras que vous donnent annuellement vos bêtes. Sinon, prenez-en votre parti, vous devez vous résoudre à rester dans l'incertitude.

Les techniciens se sont vite aperçus que c'était là une condition indispensable de réussite. Dès 1829, William Harley, l'un des pionniers du "meilleur lait", traçant dans un volume tout un programme pour améliorer l'industrie laitière, écrivait: "Une fois par semaine, la quantité de lait produite par chaque animal sera mesurée."

Quelque 50 ans plus tard, le Danemark commençait à mettre sur pied ses associations de contrôle laitier, *cow testing associations* qui, en 24 ans — de 1884 à 1908 — contribuèrent à faire sauter le rendement moyen en beurre par vache de 112 livres par an à 224. Et aujourd'hui, s'il faut en croire les chiffres donnés par l'Institut International d'Agriculture de Rome, 4 millions et demi de vaches sont soumises au contrôle laitier dans 34 pays du monde. Autant de bêtes qui ont leur dossier individuel et auxquelles il est impossible de tricher le patron.

Mais quel rendement une vache doit-elle atteindre pour être considérée comme une cliente avantageuse? A moins de donner 6.000 livres de lait par an, s'accorde-t-on à dire, une laitière paye généralement mal sa pension. C'est entre autres l'avis d'un de nos meilleurs zootechniciens, l'hon. M. Godbout. Parlant lors d'une réunion agricole à Trois-Rivières il y a deux ans, le Ministre de l'Agriculture disait: "Si, dans une dizaine d'années, la production moyenne de nos vaches n'atteint pas 6.000 livres, l'avenir de notre agriculture n'est pas très brillant." Ce chiffre est tout à fait identique à celui qu'ont révélé de longues études économiques faites dans l'Etat de New-York. "Seules, dit le rapport de ces

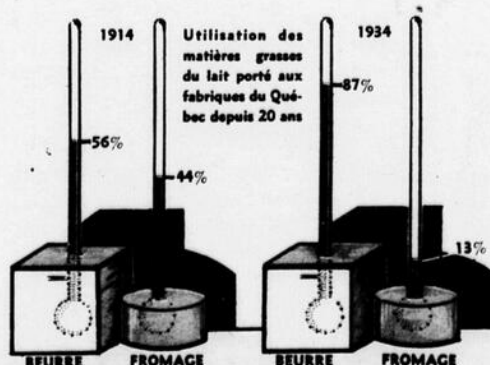
expériences, les fermes où les vaches donnent un minimum moyen annuel de 6.000 livres de lait ont une exploitation généralement bénéficiaire."

"J'ai des vaches qui donnent cela aisément", direz-vous. Peut-être, mais n'en avez-vous pas aussi d'autres qui se contentent de beaucoup moins? Si, à côté de 6 qui ont un rendement de 6.000 livres, 6 autres ne dépassent pas 3.000, la moyenne est immédiatement réduite à 4.500. Les premières jouent l'unique et détestable rôle d'aider les secondes à solder leur pension. Dans le cas présent, 6 vaches sont probablement plus payantes que 12.

Plusieurs soutiennent que l'estimation annuelle d'une quantité de lait se fait aisément à l'oeil. Fait curieux, ces derniers sont les plus surpris lorsqu'ils commencent à se servir de la romaine. Infailliblement 3 ou 4 vaches auxquelles ils ne pensaient pas devoir ménager la portion baissent dans leur estime. Pour une fois, ils ont l'occasion de les voir sous leur vrai jour. Même les exploitants de troupeaux à haute production ont parfois des surprises. Voici, par exemple, un aperçu du dernier rapport émanant de l'association du contrôle laitier dans l'Etat de Pennsylvanie: on y compte 33.690 vaches sous contrôle dont la production moyenne dépasse 8.000 livres. De ce nombre, 2.110, soit près de 7%, ont été éliminées pour cause de faible production. Faites vous-mêmes la comparaison avec notre province...

Et encore, supposons que l'oeil — c'est lui faire trop d'honneur, mais qu'importe — fasse un approximatif assez juste de la quantité de lait, reste un problème qu'il ne pourra élucider, celui de la richesse en gras du même lait. Pourtant, l'affaire n'est pas mince de conséquences, puisque d'ordinaire le paiement du lait se fait d'après sa richesse en gras. Voici deux vaches; l'une vous donne 7.000 livres de lait et l'autre 6.000. Evidemment, vos préférences vont à la première. Mais si les 7.000 livres de la première ne dosent que 3% de matières grasses alors que les 6.000 de l'autre en dosent 4.5%, la chanson n'est plus la même. La deuxième, avec un rendement quantitativement inférieur, vous donne tout de même un surplus annuel de 60 livres de matières grasses, soit plus de 70 livres de beurre (85 livres de matières grasses donnent 100 livres de beurre). Voilà un second point très important que le contrôle laitier éclaircira.

C'est aussi la seule manière de constater si votre façon d'améliorer un troupeau fait progresser ou rétrograder le rendement en gras des vaches. L'Université du Kentucky relatait dernièrement les résultats d'un éleveur qui, voulant s'assurer s'il faisait bonne besogne, adoptait il y a plus de six ans la pratique du contrôle laitier. Voici ce dont il s'est rendu compte. En 1929, avec 14 laitières, il avait un rendement moyen de 254 livres de matières grasses par vache; en 1930, 16 vaches, rendement de 310 livres de matières grasses par vache; en 1931, 1932 et 1933, l'augmentation s'est continuée; en 1934, 19 vaches, rendement de 375 livres de matières grasses; en 1935, à moins d'imprévu, il s'attendait de se rendre à 400 livres de matières grasses par vache. Donc une augmentation de 146 livres



(Suite à la page 15)

# Au long des travaux

## Nos apiculteurs ont tracé leur programme de 1936

Le 1er février a marqué la fin du congrès annuel de notre Association des Apiculteurs. Deux jours pendant lesquels les meilleurs exploitants de nos ruchers ont discuté de leurs problèmes et mis à jour un programme chargé pour 1936.

Les séances furent présidées par M. Pierre Péloquin, de St-Hyacinthe. Plusieurs conférenciers adressèrent la parole. Nommons MM. J.-H. Plourde, Jean-Chs Magnan, Adrien Beaudoin, J.-P. Caron, Léo Traversy, H. Dorval, Florent Doyon et Gérard Kirouac.

Plus que jamais, ce petit être que les Anciens appelaient la "mouche à miel" est l'objet de sollicitudes. De nouveaux développements s'annoncent dans l'industrie apicole. Depuis quelques années, la lutte a été dure; un mauvais microbe comme celui de la loque américaine ne se boute pas dehors dans le temps de le dire. Mais bientôt on aura pris le dessus et nos apiculteurs reverront sans doute les beaux jours d'avant-crise. Toutefois, la concurrence est aujourd'hui plus sérieuse; le prix du miel a baissé comme celui des autres produits. Qui veut réussir doit suivre son affaire de près.

Production plus forte, meilleurs procédés d'emballage et de vente, effort coopératif plus intense, campagne d'éducation dans le public, voilà, en résumé, les conclusions de cet important congrès.

*Quelques statistiques commerciales.* — Il y a quinze ans, alors que le Québec et l'Ontario étaient les seules provinces à produire une importante quantité de miel, le problème de la vente était beaucoup plus simple. Mais, avec le temps, les provinces de la Plaine, elles aussi, ont plus que multiplié leurs effectifs si bien que de 1925 à 1931 la production canadienne augmentait de 88%, de 15.804.000 à 29.666.097 livres.

En face d'un surplus, on a recouru à l'exportation qui absorba en 1931-32 un total de 3.029.393 livres. Ce fut l'année-record. En 1934-35, la quantité exportée atteignait 2.300.572 livres. Le marché étant de plus en plus difficile, les apiculteurs sentent le besoin de se serrer les coudes pour conserver et même accroître leur clientèle tout en maintenant un prix rémunérateur.

*Fusion de sociétés.* — L'une des principales mesures votées à ce congrès a été la fusion de la Coopérative des Producteurs de Miel avec la Société des Apiculteurs. Beaucoup de congressistes étaient depuis longtemps en faveur de cette union de deux sociétés poursuivant un but à peu près identique. Après une discussion assez longue, le projet fut voté, donnant une forte majorité aux partisans de la fusion. Les sociétaires n'auront sûrement pas à se repentir d'une telle initiative qui leur donne, avec la force du nombre, une influence plus grande dans leurs réclamations au double point de vue technique et commercial. Il reste à fixer la contribution des membres à la nouvelle société fédérée. Il suffit que chacun y mette sa part de bonne volonté pour que l'accord soit aussi facile sur le terrain financier que sur les autres.

*Les Jeunes Apiculteurs.* — L'un des principaux conférenciers, M. Jean-Chs Magnan, a

mis en lumière la part de plus en plus grande que prennent les jeunes dans l'industrie apicole. Déjà 9 cercles sont établis dans notre province avec un total de 49 membres fort actifs et bien débrouillards. Tous ces débutants obtenaient l'an dernier une production moyenne de 100 livres de miel par ruche. Ces résultats témoignent de leur attention et de leur intérêt. Ils aiment leur métier parce qu'ils le connaissent et savent en tirer profit. De la cinquantaine ils passeront bientôt à la centaine probablement. Mais on est bien décidé de faire un recrutement sérieux comportant l'élimination de tous ceux qui manifestent peu d'aptitudes en élevage apicole. Chacun n'est admis qu'après une période d'entraînement. Déjà M. Magnan envisage le jour où tous ces jeunes, par leur présence, viendront ajouter à notre Société des Apiculteurs un actif d'autant plus précieux qu'ils apporteront avec eux l'enthousiasme et la volonté d'un avenir apicole meilleur. Peut-être aurons-nous le plaisir de voir les élèves de M. Magnan présents à la réunion de 1937. Tout semble l'indiquer.

*La loque américaine.* — Très souvent, dès qu'une industrie s'achemine vers le progrès, elle se heurte soudain à tout un monde hostile. L'apiculture, pour sa part, n'a pas été épargnée. Depuis quelques années, nos producteurs doivent monter la garde contre une maladie très funeste à nos ruchers: la loque américaine. L'auteur de ces désordres est un mauvais microbe toujours prêt à s'installer dans le nid des abeilles.

La conférence de M. J.-H. Plourde, chef de la section apicole et sucrière, à Québec, avait pour but d'aider les sociétaires à combattre cette maladie. Les inspecteurs locaux font dans ce domaine un excellent travail, mais encore leur faut-il l'appui des intéressés, car rien n'est plus facile que de disséminer la loque à des milles et des milles de distance. Aujourd'hui, plusieurs ruchers des Cantons de l'Est hébergent cette maladie parce qu'on a eu la maladresse de transporter 10 ruches infestées de Montréal à Sherbrooke. On ne saurait donc être trop prudent de ce côté. Le trop grand nombre d'apiculteurs négligents doivent s'attendre à une application sévère de la loi à ce sujet. "Une plaquette préparée au ministère de l'Agriculture sera bientôt envoyée à tous les intéressés avec le texte de la loi, afin que personne ne vienne plaider ignorance", a dit M. Plourde.

Québec est la seule province qui accorde des indemnités à ceux qui détruisent les ruches atteintes de loque. Voici les statistiques de ces dernières années à ce sujet: —

|                | Nombre de ruches détruites | Montant des octrois |
|----------------|----------------------------|---------------------|
| 1931.. . . . . | 3.905                      | \$30.387.87         |
| 1932.. . . . . | 2.097                      | \$12.652.00         |
| 1933.. . . . . | 2.192                      | \$12.602.00         |
| 1934.. . . . . | 2.868                      | \$19.360.00         |
| 1935.. . . . . | 7.709                      | \$50.038.80         |
| <b>Total:</b>  | <b>18.751</b>              | <b>\$125.041.37</b> |

*Conclusion.* — La lutte est donc très grave. Toutefois, avec l'application intégrale de la loi, on a confiance de vaincre la maladie. Plusieurs bons apiculteurs sont aux aguets et

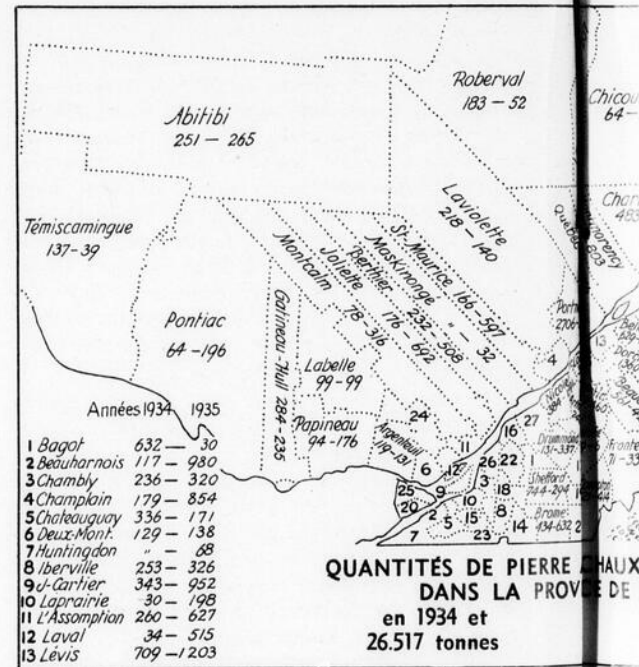
font leur devoir à ce sujet. Mais si tout le monde ne s'y met, impossible d'en venir à bout. Souhaitons que les efforts de ce côté soient couronnés de succès. C'est le premier travail qui s'impose. Vouloir doubler le nombre de nos ruchers sans s'attaquer d'abord au mal qui les décime serait bâtir en l'air et sur le sable. Que chacun porte donc une oreille attentive aux conseils de M. Plourde et de tous les instructeurs. Dès qu'on aura gagné la bataille contre la loque, il faudra peu de chose pour faire entrer notre industrie apicole dans une ère nouvelle.

Lucien ARSENAULT

## Les pellicules

L'hygiène du cuir chevelu est évidemment la précaution essentielle à prendre pour prévenir ou retarder la chute des cheveux.

En y regardant de plus près, nous verrons que, en effet, chez la femme l'alopécie, qui est la perte partielle ou générale des cheveux,



est beaucoup moins observée que chez l'homme. Serait-ce dû à l'hygiène particulière qu'apportent la plupart des femmes à leurs cheveux? Cela est sans doute fort défendable et, sans diminuer l'importance des facteurs glandulaires qui puissent intervenir, il est logique d'insister sur cet exemple d'hygiène que nous donne le sexe féminin.

Il existe une petite maladie du cuir chevelu très fréquente et qui se manifeste par l'apparition sur les cheveux de pellicules. Par sa persistance et sa ténacité, on peut même dire qu'il s'agit là d'une petite infirmité. Cette maladie n'est pas grave en elle-même, mais elle est si rebelle aux traitements que, bien souvent, la personne qui s'en trouve atteinte désespère de s'en guérir et finit pas s'accommoder d'une chevelure saupoudrée de pellicules. L'habitude de l'hygiène et la persévérance dans le traitement finiront par en avoir raison et éviteront des complications plus sérieuses. Les spécialistes qui ont l'habitude de traiter le cuir chevelu sont unanimes à considérer les huiles de goudron com-

# et des jours

me le traitement donnant les meilleurs résultats contre les pellicules.

Il existe deux sortes de goudron: le goudron de houille et le goudron végétal. Ce dernier vient de Norvège et est extrait du pin. L'huile de cade que prescrivent le plus souvent les médecins est un goudron de génévrier. On utilise aussi le goudron de cèdre. L'huile de cade, qui, nous le disions, est très souvent utilisée, a le désavantage de sentir très fort. Mais si l'on vous offre des préparations désodorisées, méfiez-vous en: en perdant son odeur, l'huile de cade a aussi perdu son efficacité.

Voici la formule la plus simple à employer:—

Huile de cade..... 10 grammes  
Lanoline ..... 10 grammes  
Vaseline ..... 10 grammes

Tous ces ingrédients se vendent à bon marché.

Ce mélange constitue une pommade qu'on emploiera avec modération. La grosseur d'une noisette suffit pour le traitement de la tête

## Petites notes avicoles

La poulette qui produit de façon intensive requiert une grande quantité d'eau pour produire de gros oeufs, ceux-ci contenant 65% d'eau. Les oeufs seront plus petits et la poulette n'en pondra probablement pas autant, si elle n'a pas à sa disposition toute l'eau dont elle a besoin. Il est surtout important qu'elle puisse boire le matin en se levant. La bonne pondeuse se lève tôt. En hiver, si le poulailler n'est pas assez chaud pour empêcher l'eau de geler, la poulette doit attendre qu'on lui en apporte. Des abreuvoirs chauffés, un poulailler chaud et de l'eau en abondance sont nécessaires, si l'on désire obtenir une forte production et de gros oeufs. Si l'on ne peut remplir ces conditions, on lui sert de la neige lorsqu'on vide les abreuvoirs, le soir.

\* \* \*

Il ne faut pas s'attendre d'avoir des oeufs fécondés d'un coq qui s'est gelé la crête. Tous les jours froids, et surtout le soir, il est recommandable de transporter le coq à l'étable ou dans un endroit assez chaud. Si, par accident, le coq se gèle la crête avant la saison de reproduction, on la lui frictionne avec de la glycérine à laquelle on a ajouté 5% d'un bon désinfectant. On répète cette opération jusqu'à ce que le coq soit en bonne condition. La partie qui a été gelée sèchera et tombera.

\* \* \*

Les poussins Plymouth Rock barrés devraient éclore en mars et les poussins Leghorn en avril, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats. Lorsque le travail sur la ferme demande toute l'attention du cultivateur, les poussins devraient être rendus à un âge assez avancé et demander moins de soins. Il est certainement profitable d'avoir les poussins tôt le printemps, afin qu'ils soient bien développés lorsque les chaleurs arrivent. De meilleurs prix pour la chair et une forte production lorsque les oeufs se vendent bien font plus que compenser pour le léger surplus de dépenses et de temps.

L.-H. BEMONT

## Trois rations alimentaires

Q.—Si ce n'est pas trop vous demander, j'aimerais avoir une ration pour:—

- 1°—un poulain sevré;
- 2°—une jument poulinière;
- 3°—un cheval de travail.

R.—Les règles de l'alimentation du cheval prescrivent de donner 2 livres de nourriture par jour et par 100 livres de poids vif, soit 1 livre de foin et 1 livre de concentrés.

Ces quantités varient naturellement avec la somme de travail effectué; un cheval pesant 1.000 livres et travaillant modérément peut recevoir, par jour, les quantités suivantes de nourriture:—

Foin ..... 10 à 15 livres  
Grain ..... 7½ à 10 livres

Lorsque le travail devient plus pénible, la quantité des concentrés est augmentée et peut atteindre 10 à 12.5 livres.

L'important est de maintenir le cheval en bon état, évitant la maigreur et l'excès d'embonpoint.

Les besoins des chevaux en aliments varient d'individu à individu. L'oeil du maître doit être assez exercé pour lui permettre de reconnaître les besoins de chacun et de modifier la ration en conséquence.

Les aliments ne sont pas servis en quantités égales à chaque repas; la distribution du foin peut se faire comme suit:—

Matin ..... ⅓ de la ration journalière;  
Midi ..... ⅓ de la ration journalière;  
Soir ..... ⅓ de la ration journalière.

Les concentrés sont distribués de la façon suivante:—

Matin ..... ⅓ de la ration;  
Midi ..... ⅓ de la ration;  
Soir ..... ⅓ de la ration;

Les standards alimentaires suivants fournissent aux chevaux les quantités de protéine digestible et d'unités nutritives totales pour chaque catégorie (d'après Henry et Morrison):—

|                    | Mat. s.   | Prot. dig. | U.N.T.    | Rel. nut. |
|--------------------|-----------|------------|-----------|-----------|
| Ration d'entretien | 13.0—18.0 | 0.8—1.0    | 7.0—9.0   | 8.0—9.0   |
| Travail léger      | 15.0—20.0 | 1.0—1.2    | 9.0—11.0  | 8.0—8.5   |
| Travail modéré     | 16.0—21.0 | 1.2—1.5    | 11.0—13.0 | 7.8—8.3   |
| Travail fatigant   | 18.0—22.0 | 1.5—1.8    | 13.0—15.0 | 7.6—8.1   |
| Jument suitée      | 15.0—22.0 | 1.6—1.8    | 9.0—12.0  | 6.5—7.5   |
| Poulain sevré      | 18.0—22.0 | 1.6—1.8    | 11.0—13.0 | 6.0—7.0   |

Ration pour poulain par 1.000 livres de poids vif:—

Les fourrages servis aux poulains doivent être d'excellente qualité: trèfle, luzerne, foin mélangé, récoltés jeunes, tels sont les foins qui leur conviennent. Lorsque les fourrages de légumineuses deviennent trop laxatifs, on sert un repas de mil par jour.

1. Trèfle rouge ..... 10 livres  
Concentrés ..... 8 livres  
Carottes fourragères ..... 6 livres
2. Foin mélangé ..... 12 livres  
Concentrés ..... 9 livres  
Carottes fourragères ..... 8 livres

Formule de concentrés:—

Avoine entière ou aplatie..... 600 livres  
Orge concassée..... 200 livres  
Germe de malt ..... 100 livres  
Son de blé..... 100 livres

Le poulain recevra des matières minérales, du sel de cuisine en plus du sel iodé.

Ration pour jument suitée (sans travail) par 1.000 livres de poids vif:—

1. Trèfle rouge..... 10 livres  
Concentrés ..... 10 livres

Formule de concentrés:—

Avoine moulue ou aplatie ..... 600 livres  
Orge moulue ou concassée ..... 300 livres  
Son de blé ..... 100 livres

2. Foin mélangé ..... 10 livres  
Concentrés ..... 10 livres

Formule de concentrés:—

Avoine aplatie ou moulue..... 500 livres  
Orge moulue ou concassée ..... 200 livres  
Son de blé ..... 200 livres  
Pain de lin ..... 100 livres

L'avoine aplatie est plus digestible que l'avoine entière; cette préparation qu'on fait subir à l'avoine permet d'en diminuer la quantité et d'obtenir d'aussi bons résultats.

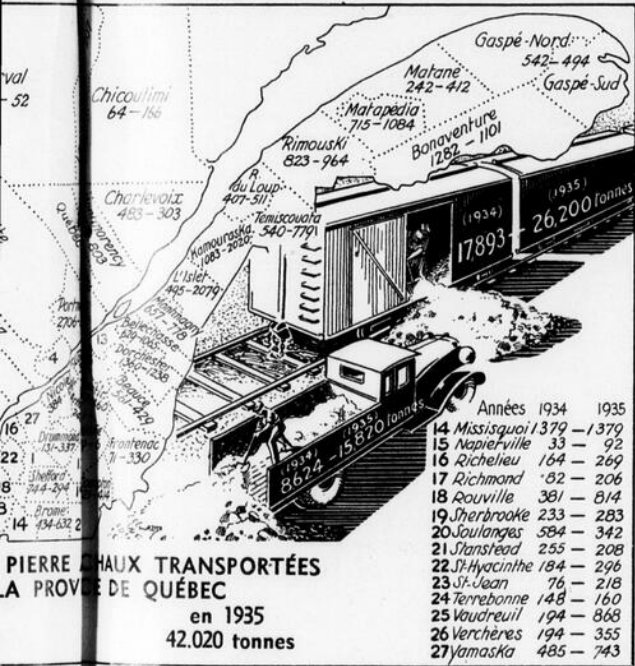
Ration pour cheval de travail (faisant un travail fatigant) par 1.000 livres de poids vif:—

Foin de mil..... 12 livres  
Concentrés..... 12 livres

Formule de concentrés:—

Avoine ..... 600 livres  
Orge ..... 200 livres  
Drèches de brasserie..... 100 livres  
Son de blé ..... 100 livres

Fr. ISIDORE



entière. Pour son application, employez une brosse à dents avec laquelle vous brossez les cheveux, non pas à plat, mais en faisant des raies avec le peigne. Quand vous aurez traité ainsi tout le cuir chevelu avec cette pommade, vous vous essuiez légèrement la tête avec un linge bien sec. Vous vous enveloppez la tête pour passer la nuit et, le lendemain matin, il vous suffira de faire un savonnage avec un savon doux.

Répétez ce traitement pendant une semaine, chaque soir. Ensuite, faites une application hebdomadaire que vous continuerez pendant six mois.

Sous l'effet de ce traitement, le cuir chevelu reprend sa vitalité, il devient lisse, normal, et les pellicules disparaissent. Le cheveu est plus brillant. Sa croissance est facilitée et il cesse d'être sec.

Tous ceux qui suivront ce traitement sont prévenus que, bien qu'efficace, la récidive est possible. Il faudra recommencer le traitement sans se lasser.

Dr TANT-MIEUX

# SECTION DU FOYER

Par Françoise GAUDET-SMET

## Février

Le mois plus court qu'est février a déjà intrigué bien des curieux. Cette année, on n'en parle pas . . . Il a un jour de plus. Mais en temps ordinaire, il n'a juste que quatre semaines, ni plus ni moins. Voici une amusante légende, mieux complétée, il est vrai, par les explications scientifiques, mais on peut bien badiner de temps en temps, n'est-ce pas ?

Février, en mettant le pied sur terre, s'y rencontra avec janvier, qui n'avait pas encore fini son temps, et mars qui, fort pressé de chiffonner des collerettes pour les marguerites, attendait impatiemment que le jour fût venu pour lui d'entrer en scène.

Les trois compères se saluèrent et, pour passer le temps, se mirent à jouer aux cartes. Février perdit tout ce qu'il possédait et finit par jouer ses jours d'existence. Janvier en gagna un et mars un autre. Depuis ce temps, le second mois de l'année n'a que vingt-huit jours . . .

Venons-en à des explications plus sérieuses. Lorsqu'on réforma le calendrier, février arrivait à la fin de la liste, puisque c'est avec mars que commence l'année astronomique. On lui donna tout ce qui restait, mais sa part faite, on retrouva encore quelques heures de plus, dont on ne savait que faire. Il fut décidé qu'on les mettrait en réserve pour doter février d'un vingt-neuvième jour tous les quatre ans, ce qui arrive, par exemple, cette année.

Pour en finir sur ce mois si court, disons qu'une mouche volant à constante et même vitesse mettrait juste vingt-huit jours pour faire le tour du monde . . . Je ne l'ai pas vérifié, mais puisque des savants l'assurent, il faut bien le croire ou, du moins, faire semblant . . .

## Des jeux

Oui! encore des jeux de société. Ça fera du nouveau.

L'un des joueurs jette, du groupe assis, un mouchoir ou un objet quelconque à un autre joueur en criant: "Plumes!" Aussitôt, celui qui reçoit le mouchoir doit citer à l'instant même cinq noms d'oiseaux ou de volatiles, sans se tromper. Puis, à son tour, il jette le mouchoir à un troisième joueur en criant: "Poils!" Ce dernier doit citer aussitôt cinq noms de quadrupèdes. A un quatrième joueur, il lance le mouchoir en criant: "Écailles!" et le jeu se continue en revenant aux plumes. Si un joueur se trompe ou reste à court avant le cinquième nom, il doit donner un jeton au conducteur du jeu qui, à son tour, en donne un à chaque personne ayant bien cité, sans hésiter, les cinq noms demandés.

Quand tous les joueurs ont été successivement interrogés, ils dansent ensemble, deux par deux, en réunissant les plumes, puis les poils, puis les écailles.

Ceux qui ont eu des punitions se consolent également entre eux et tout le monde est content.

Ce petit jeu est très instructif en même temps qu'amusant. Pour varier et jouer un tour à ceux qui auraient des distractions, on peut, pour une fois, faire passer les écailles avant les poils ou les poils avant les plumes.

Et bien du plaisir!



Si vous croyez pas . . .

## Bonne nouvelle

Pour nous rendre aux demandes de plus en plus pressantes de nos lectrices, nous avons pris arrangement pour leur procurer un cahier de tricot le plus complet qui soit. Nous pourrions donc, sur réception de trente centimes, envoyer ce cahier à qui le demandera. Il contient les patrons suivants bien détaillés et expliqués en français: pour dames, deux robes, deux costumes deux pièces, deux costumes trois pièces, seize gilets et chandails différents, un costume de sport, trois gilets de lit (ou frileuses) deux sous-vêtements, quatre chapeaux et quatre écharpes-foulard. Pour fillettes, trois gilets et une robe. Pour garçonnets, quatre chandails et quatre paires de bas (golf) assorties aux gilets. Pour hommes, quatre gilets, quatre paires de chaussettes (bas), une paire de gants et une paire de mitaines, ainsi que des gants pour dames.

Au même prix, nous pourrions aussi fournir un cahier spécial contenant tous genres de tricots pour bébés, de la layette aux costumes de huit à dix ans pour garçons ou fillettes.

Bien spécifier si l'on veut le premier ou le deuxième cahier et adresser sa demande à Madame Smet, case postale 2545, Montréal.

## Le courrier

*Capucine* (Amqui) — Les fruits et les légumes ont, en effet, outre leur propriété nutritive, une valeur médicinale très importante. Voici une liste incomplète, mais très pratique et facile à consulter: —

Pommes: pour indigestion et constipation. Orge: pour fièvres et troubles de la vessie. Carottes: pour les nerfs et pour purifier le sang.

Dates: contre défaut de nutrition.

Oeufs: pour fortifier os et muscles.

Figues: pour constipation, catarrhe.

Pamplemousse: contre troubles du foie et pour nettoyer l'estomac.

Miel: contre catarrhe, pour nettoyer estomac et intestins.

Crème à la glace: soulage inflammation de la gorge.

Gelée: pour sa valeur en fruits.

Chou: purificateur du sang.

Citrons: contre maux de tête et pour perdre du poids.

Lait: pour gagner du poids et se faire des muscles.

Noix: pour refaire le système et comme substitut de la viande.

Ananas: pour maux de gorge.

Ecorce de cassia: tonique général.

Oignons: pour les nerfs, contre le rhume et l'insomnie.

Raisins: contre la constipation, pour le rein et pour purifier le sang.

Choucroute: contre la pression artérielle.

Tomates: pour bile, rhumatisme, troubles du foie.

Riz non décortiqué: reconstituant.

Vermicelle: pour gagner du poids.

Cresson: contre maladies de la peau.

\* \* \*

*Maman Béragère* (St-Damien) — Un enfant de cinq mois doit prendre deux repas par jour de crème de blé ou de gruau; un repas avant son boire de dix heures du matin; l'autre avant celui de six heures, le soir. Pour le gruau, par exemple, vous mettez deux cuillerées à soupe de farine d'avoine dans quatre cuillerées d'eau et autant de lait. Vous laissez cuire jusqu'à ce que la farine soit toute décomposée en bouillie; sucrez au miel ou au sirop de blé d'Inde. Coulez dans un fin tamis et donnez à la cuillère. Puis de six à sept mois, un enfant normal peut manger chaque jour de la compote de pommes ou de la purée de pois, de carottes et quelques cuillerées de jus de viande. Mais entendons-nous: pas tout cela la même journée. Donnez un jour des pommes, le lendemain, des carottes et ainsi de suite. A neuf mois, la moitié d'un jaune d'oeuf frais cru mêlé avec des pommes de terre.

\* \* \*

*Loretta* — Voici une recette de biscuits au lait de beurre: un oeuf, quatre cuillerées à table de beurre ou de graisse; une demi-tasse de cassonade; deux-tiers de tasse de lait de beurre ou de graisse; une cuillerée à thé de soda; une tasse et demie de farine d'avoine (gruau); une tasse et demie de farine blanche; un quart de tasse de raisins; une pincée de sel. Défaites le beurre ou la graisse en crème et ajoutez l'oeuf battu, la cassonade, le lait, après y avoir fait dissoudre le soda. Ajoutez la farine blanche par petite quantité à la fois et, en dernier, la farine d'avoine et les raisins. Déposez la pâte par cuillerée sur une tôle beurrée et faites cuire au four durant dix minutes.

\* \* \*

*Une lectrice* (Daveluyville) — Merci pour votre recette. J'ajoute à celle déjà fournie par une autre correspondante que les peaux de lapins tués en novembre, décembre et janvier sont toujours plus belles que les autres et que, comme pour toute fourrure, il ne faut pas les tailler aux ciseaux, mais bien avec un rasoir.

\* \* \*

*Mme P. D.* (Alban) — Un manteau de velours bleu marine même court — il ferait alors l'effet d'un manteau trois-quarts, si vous en retrécissez les revers et le portez en jaquette flottante — serait joli au printemps avec une robe de plaid à fond bleu ou de crêpe imprimé.

\* \* \*

Pour les correspondantes qui réclament un remède aux taches de rousseur: trois onces d'eau de rose, trois onces de peroxide, une pincée d'alun. Lotionnez-vous tous les soirs la figure avec cette préparation pendant une dizaine de jours.

\* \* \*

Pour toute correspondance au sujet de la section du foyer, adressez à Madame Françoise Gaudet-Smet, Case postale 2545, Montréal, et attendez patiemment votre tour.

# Leçons pratiques de droit rural

## Transport de créance

De St-Samuel, un abonné nous écrit : —

*Je dois une certaine somme d'argent à une succession. Le tuteur passe ses papiers à l'un des héritiers. Suis-je obligé de payer le coût de ce transport ?*

Réponse — Vous n'êtes tenu qu'au paiement de la dette. On ne peut vous obliger à payer les frais de transport de cette dette, si vous ne vous êtes pas engagé à payer ces frais.

## Chiens errants

De St-Honoré, un abonné nous écrit : —

*Ai-je le droit de tuer un chien errant sur ma terre ?*

Réponse — En règle générale, nul ne peut se faire justice à lui-même. Une exception à cette règle est faite dans le cas de certains chiens dangereux pour les moutons.

Voici la loi à ce sujet : —

"Il est néanmoins permis de tuer un chien quand il n'est pas sur le terrain de son maître, si ce chien poursuit ou est réputé poursuivre et étrangler les moutons."

On peut donc tuer un chien qui poursuit des moutons en dehors de la propriété de son maître. On peut aussi tuer un chien qui a la réputation d'égorger les moutons, lorsqu'il n'est pas sur le terrain de son maître. Dans ce dernier cas, il faudra être capable de prouver la mauvaise réputation du chien par des témoins.

Ce sont les deux seuls cas où l'on peut tuer un chien étranger, sans formalité de justice. Dans tous les cas de chiens vicieux, cependant, on peut toujours porter plainte devant un juge de paix, qui a le pouvoir de condamner le propriétaire à tuer son chien. Evidemment, un chien enragé ou devenu dangereux peut être exécuté, sans formalité de justice.

## Animaux sur la voie publique

De La Ferme, un abonné nous écrit : —

*Un cultivateur est-il en loi lorsqu'il conduit seul un troupeau sur une route régionale? La loi n'exige-t-elle pas qu'il y ait au moins deux conducteurs? Mon automobile a blessé une vache qui s'est élancée en travers du chemin. J'allais à peu près dix milles à l'heure, ayant ralenti en apercevant le troupeau. Le cultivateur a-t-il le droit de me réclamer des dommages ?*

Réponse — Le Code municipal interdit au propriétaire ou possesseur d'animaux de les laisser errer librement dans le chemin public. Par "animal errant", il faut entendre un animal qui circule sur la voie publique, librement et sans être accompagné de son maître ou d'une autre personne qui en prenne soin.

Nous ne connaissons pas de loi qui exige qu'un troupeau soit conduit par au moins deux personnes. Cependant, il est interdit de gêner la circulation publique dans les chemins. Cette défense reçoit une interprétation assez large, lorsqu'il s'agit d'une vieille coutume, comme celle de la conduite des troupeaux dans les chemins publics, lorsqu'elle est faite avec soin et prudence.

Dans le présent cas, il semble que notre correspondant doive payer les dommages causés par son automobile. Une vitesse de dix milles à l'heure pour passer au milieu d'un troupeau de vaches nous paraît excessive. L'automobile est une chose dangereuse. Nous croyons que l'automobiliste doit garder un contrôle

absolu de sa voiture. S'il frappe un piéton ou des animaux, il doit prouver, pour repousser sa responsabilité, que l'accident était inévitable, c'est-à-dire qu'aucun automobiliste prudent n'aurait pu l'éviter.

## Droit scolaire

Des Cantons de l'Est, un abonné nous écrit : —

*Une corporation scolaire peut-elle prendre des procédures pour collecter les taxes qui lui sont dues ?*

Réponse — L'article 498 du Code scolaire déclare que "les commissaires ou les syndics d'une municipalité scolaire peuvent intenter toutes les actions ou poursuites qu'ils jugent nécessaires pour le recouvrement des sommes dues tant pour les cotisations scolaires et la rétribution mensuelle que pour les arrérages de ces taxes."

"Toute action", édicte l'article 500, "doit être intentée au nom de la corporation scolaire, en vertu d'une résolution adoptée à cette fin."

Cette règle qu'une corporation scolaire ne peut procéder en justice qu'après y avoir été autorisée par une résolution à cet effet s'applique à toutes sortes de poursuites pour taxes ou autres.

*Le contribuable catholique qui abandonne sa religion demeure-t-il obligé aux taxes imposées par la corporation scolaire catholique ?*

Réponse — Personne ne peut se soustraire au paiement de la taxe scolaire. Cette taxe est due soit à la corporation catholique ou à la corporation d'une autre croyance religieuse, profession de foi du contribuable.

Ainsi, celui qui abdique sa profession catholique ne peut le faire qu'en donnant son adhésion à une autre confession religieuse. L'athéisme n'est pas admis en matière scolaire.

De plus, il ne peut y avoir dans une même municipalité qu'une commission scolaire et qu'une corporation dissidente. Il n'est pas permis aux diverses dénominations religieuses, dans une municipalité, d'avoir chacune leur propre école dissidente sous la régie de syndics particuliers.

Ceci revient à dire que, dans à peu près tous les cas, le contribuable doit opter entre la religion catholique et la religion protestante.

Supposons que, dans une municipalité donnée, la majorité professe la foi catholique. Cette majorité forme la commission scolaire. Seuls ceux qui ne professent pas la foi catholique pourront se soustraire au contrôle de la commission scolaire. Mais ils ne peuvent se soustraire à ce contrôle sans tomber sous l'administration des syndics.

Un catholique peut-il se soustraire à la régie de la corporation catholique par le seul fait qu'il abjure le catholicisme? Non. Il doit donner avis au président de la corporation catholique, ou à son secrétaire, et au surintendant

qu'il a cessé de professer la religion catholique et qu'il désire en conséquence se mettre sous le contrôle de la corporation qui régit, dans la municipalité, les non-catholiques.

Tel avis doit être signifié avant le 1er mai et ne prend effet que le 1er juillet qui suit la date de la signification de l'avis.

Il est bon de noter que ce changement de religion doit avoir des motifs d'ordre purement religieux et non pas des raisons étrangères à la foi religieuse. Si la loi respecte la foi des individus, elle ne peut se plier à leurs caprices ni à un simple coup de tête sans fondement religieux.

Le seul fait d'avoir cessé de pratiquer sa religion ne constitue pas un abandon de sa croyance suffisant pour se soustraire au contrôle de la corporation qui représente cette croyance au point de vue scolaire.

Nous avons vu que la renonciation à sa croyance ne prenait effet, en matière scolaire, que le 1er juillet suivant la date de l'avis donné avant le 1er mai de la même année.

En vertu de la loi, celui qui a changé ainsi d'allégeance religieuse, n'est assujéti à aucune cotisation ou taxe scolaire qui peut être imposée par la corporation, dont il cesse de faire partie. Cependant, il doit payer la cotisation de l'année alors courante; il reste soumis au paiement des dettes précédemment encourues; il ne peut, non plus, se soustraire aux annuités imposées pour l'acquisition, la construction, la réfection, etc., des maisons d'école ou de leurs dépendances, ou du mobilier ou matériel scolaire. Il ne sera pas tenu, cependant, au paiement des taxes ci-dessus, si elles ne sont pas imposées dans les six mois qui suivent la date de son avis d'abdication religieuse.

## Domages aux moutons

De Warwick, un abonné nous écrit : —

*J'ai perdu deux moutons. J'ai surpris mon chien et le chien du voisin sur le fait. Mon chien mordait un des moutons qui était enlisé dans la boue et l'autre chien le regardait faire. Qui doit payer les moutons? Puis-je réclamer la moitié des dommages de mon voisin ?*

Réponse — Il s'agit d'une pure question de faits, assez difficile à résoudre par celui qui ne connaît pas exactement comment les choses se sont passées.

S'il est bien établi que votre chien et celui du voisin étaient de compagnie, dans leur chasse aux moutons, il semble que les responsabilités doivent être partagées également. D'autre part, si vous avez quelque raison de croire que votre chien a causé, à lui seul, tous les dégâts, sans l'assistance de l'autre chien, il est évident que vous ne pouvez rien réclamer du voisin.

De plus, il est bon de tenir compte des antécédents de votre chien, de même que de ceux du chien du voisin. Si votre chien a une tendance à poursuivre les moutons, alors que le chien du voisin n'est qu'un petit animal inoffensif, il est à présumer que votre chien est le grand coupable.

C'est une question de simple équité. Il me semble que vous devez vous entendre, vous et votre voisin, pour régler cette affaire sur une base raisonnable et sans parti-pris. Je ne vous conseillerais pas de poursuivre, vu que la cause présente de réelles difficultés et que le montant en jeu n'est pas assez élevé pour courir les risques d'une action.





L'ASSEMBLÉE générale annuelle des membres de la Coopérative Fédérée a eu lieu hier, à l'Hôtel Queens. Elle a réuni, cette année, un grand nombre de coopérateurs en dépit de la vilaine température que nous avons eue.

L'honorable ministre de l'Agriculture, M. Adéard Godbout, ainsi que M. L.-P. Roy, directeur des services, et M. Henri-C. Bois avaient bien voulu nous faire la surprise agréable d'être des nôtres. Je n'ai pas l'espace pour rapporter ici le résumé des importants discours que nous avons entendus de la part de ces messieurs. Pour aujourd'hui, je me contente d'aller au plus pressé et de donner en substance le rapport de nos activités financières tel qu'exposé par notre gérant général, M. J.-F. Desmarais: —

"Mes chers amis,

En examinant notre situation financière dans son ensemble, nous constatons une amélioration constante et des plus satisfaisantes d'année en année. Nos réserves pour dépréciation sur immeubles, équipement et comptes recevables, atteignent maintenant le joli chiffre de \$202,202.49. Notre chiffre d'affaires, de \$5,470,068.79 qu'il était en 1934, a atteint le chiffre de \$7,287,509.87 en 1935, soit une augmentation de \$1,839,441.18 ou 33 3/4 %.

Notre département de beurre et fromage a augmenté en volume de 20%. Notre département de grains de semence accuse une augmentation de 35%. Notre département d'animaux vivants a augmenté de \$113,295.69.

Il est intéressant de noter que dans le total des affaires de l'an dernier nous faisons pour \$386,279.38 d'affaires provenant des animaux de la province de Québec, tandis que cette année nous atteignons la somme de \$553,642.63, soit une augmentation de \$167,363.25, ou 43% des affaires se rapportant aux animaux de la province de Québec.

Dans nos différentes sections, nous avons les augmentations suivantes: — Dans notre département de fruits et légumes, augmentation de 22%; département des oeufs, augmentation de 35%; département des viandes abattues, augmentation de 24%; l'augmentation dans ce département provient des opérations de notre abattoir de Princeville. Notre succursale de Princeville, cette année, a augmenté son chiffre d'affaires, de \$338,778.07 qu'il était en 1934 à \$500,750.56 en 1935, soit une augmentation de pratiquement 50%.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter notre gérant, M. Bélanger, des résultats obtenus.

En présence d'une augmentation comme celle-là, vous ne serez pas surpris si je vous dis que pour la deuxième fois nous agrandissons et notre abattoir et nos entrepôts à Princeville, le printemps prochain.

Dans nos départements de matériel d'exploitation, les engrais alimentaires prennent la première place. L'an dernier, notre chiffre d'affaires était de \$893,204.27 et, cette année, il s'est accru à \$1,696,144.73, soit une

augmentation de 88%. Vous vous rappelez sans doute que lors de notre assemblée annuelle l'an dernier, je vous ai annoncé que nous avions, au cours des derniers mois 1934, fait des arrangements pour installer une section pour notre département d'engrais alimentaires dans les anciens moulins de la "Dominion Flour Mills". L'augmentation que nous avons dans notre chiffre d'affaires cette année nous prouve que nos prévisions se sont réalisées et que ce département, qui a fait économiser aux cultivateurs de la province de Québec des sommes très considérables, est appelé à un très grand succès dans l'avenir.

Nos ventes d'engrais chimiques ont augmenté de 10%.

Au cours de l'année 1935, nous avons ajouté quatre nouvelles succursales ou entrepôts aux établissements que nous possédions déjà dans les divers endroits de la Province. Le premier à Rimouski. Nous avons organisé là un service complet; c'est-à-dire que nous recevons les produits des cultivateurs de même que nous leur vendons ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur production agricole. Le but principal de l'ouverture de cette branche est de vendre sur le marché local, ou de diriger vers la Côte Nord, les produits de la région que les cultivateurs nous consignent, et cela dans le but d'économiser autant que possible les frais de transport qui, en définitive, sont toujours payés par les producteurs.

Nous avons aussi construit un vaste entrepôt à Québec. La raison qui nous a décidés de construire à Québec est que, depuis trois ans, nous avons entrepris de faire, à Québec même, un point de réception et d'expédition pour recevoir le fromage et le beurre provenant du bas de la Province et de la région du Lac St-Jean. Nos efforts ont été couronnés de succès puisque, durant la saison de 1935, nous avons reçu à Québec 67,000 boîtes de fromage et 65,000 boîtes de beurre. Le manque d'accommodation pour manipuler ces quantités qui augmentent d'année en année nous ont forcés de construire. Cet entrepôt est pourvu de chambres équipées à l'air conditionné, afin de pouvoir conserver notre fromage dans les meilleures conditions possible. Nous nous servirons aussi de ces chambres pour faire, chaque année, mûrir à point une certaine quantité de fromage Cheddar et l'offrir ensuite aux consommateurs, espérant par là augmenter la consommation de notre fromage canadien et aider à notre industrie laitière. Nous avons commencé en 1933 nos expériences dans la maturation du fromage et nous sommes heureux de vous dire que le public semble s'intéresser à ce nouveau développement.

Dans le même ordre d'idées, en coopération avec le ministère de l'Agriculture, nous sommes à terminer la construction d'une fromagerie moderne à St-Georges d'Henryville, pour y fabriquer des fromages fins qui jusqu'ici nous venaient d'Europe. Nous commen-

çons la fabrication dans quelques jours et pourrons offrir au public ces nouveaux fromages vers le 1er avril. Encore là, nous croyons que cette nouvelle entreprise aidera sensiblement l'industrie laitière québécoise.

A la demande du ministère de l'Agriculture, nous avons aussi construit un entrepôt à La Sarre, Abitibi. La situation dans cette région est quelque peu différente du reste de la Province. L'industrie laitière augmente d'année en année, mais le principal problème des cultivateurs est l'écoulement de leurs récoltes de foin et trèfle. Comme il ne peut être question d'écouler leur surplus de foin sur nos marchés de l'Est (Montréal), vu que le coût du transport, qui est au delà de \$7 la tonne, rend la chose prohibitive, les autorités du ministère de l'Agriculture et nous-mêmes travaillons pour développer la production de la graine de mil et de la graine de trèfle, surtout trèfle d'Alsike. En 1934, cette production a atteint le chiffre de soixante et quelques milliers de livres et, en 1935, nous évaluons la récolte aux environs de 150,000 livres. Dans ce nouvel entrepôt, de même qu'à notre succursale d'Amos, nous avons installé des cribles et faisons classer tous les grains de semence produits dans la région.

Une autre de nos nouvelles activités qui, d'après nous, est appelée à jouer un rôle important pour les producteurs, dont vous avez entendu parler sans doute, est la congélation des petits fruits et de certains légumes. En 1934, nous avons commencé nos expériences, en congelant une dizaine de milliers de livres de fraises de l'Île d'Orléans. L'an dernier, c'est-à-dire en 1935, nous en avons congelé environ 75,000 livres et la mise sur le marché se fait dans des conditions telles que nous espérons doubler cette quantité, cette année. Le résultat immédiat de notre intervention dans ce domaine à été que ces messieurs de l'Île d'Orléans ont obtenu l'an dernier à peu près le double du prix qu'ils recevaient antérieurement pour leurs fraises. Nous avons aussi commencé la congélation des petits pois verts, que nous faisons cultiver dans la Gaspésie, et là encore les résultats obtenus sont des plus encourageants.

Au point de vue du mouvement coopératif, nous faisons des progrès constants et, l'an dernier, l'industrie laitière a été la branche de l'agriculture qui s'est développée le plus dans cette direction. Nous avons assisté à la formation d'un nombre considérable de sociétés coopératives dites de beurreries. Dans à peu près chaque cas, il y a eu centralisation de deux ou trois unités qui ne fabriquaient pas un volume suffisant pour être économique. Nous avons tout lieu de croire que ce mouvement va s'accroître davantage au cours de l'année 1936, car les cultivateurs réalisent de plus en plus l'importance qu'il y a pour eux d'administrer leurs propres affaires.

Cela résume brièvement nos activités et fournira, je l'espère, ample matière à discussion."

L. P. D.

# COMMENTAIRES SUR LES MARCHÉS

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec — SEMAINE DU 1er FEVRIER 1936 AU 8 FEVRIER 1936

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 10 février 1936: —

|                   |       |
|-------------------|-------|
| Bétail . . . . .  | 643   |
| Veaux . . . . .   | 533   |
| Porcs . . . . .   | 1.403 |
| Moutons . . . . . | 252   |

## BETAIL

Bien que les expéditions d'aujourd'hui soient plutôt faibles, les acheteurs ne sont pas intéressés et n'offrent que des prix réduits dans le cas des bouvillons. La demande est assez bonne dans le cas des vaches et des taureaux et les prix sont fermes. Bien que nous ne nous attendions pas à de grands changements dans les prix pour les quelques semaines à venir, nous conseillerions à ceux qui ont des taureaux à vendre de ne pas trop retarder leur expédition. Les vaches continueront à se bien vendre; mais il est difficile de prévoir ce que feront les bouvillons. Il s'en expédie de fortes quantités abattus et cela contribue à déprimer notre marché pour les sujets vivants. Il y a très peu de bouvillons à se vendre au delà de 5¢ la livre. Les moins bonnes vaches vont de 2¢ à 2½¢ et jusqu'à 4¢ pour les meilleures de même que pour les taureaux.

## VEAUX VIVANTS

Les quelques cents veaux offerts sur le marché ont été achetés dès l'ouverture à prix très ferme, les ventes se faisant jusqu'à 10¢ pour les veaux de lait. Il y a lieu de noter que seules les expéditions très faibles sont cause de ce que les prix des veaux restent aussi fermes et il faut s'attendre à voir une baisse dès que les expéditions se feront plus fortes. Les veaux de champ se vendaient de 3¢ à 3½¢ la livre. La demande pour ces derniers n'est pas très prononcée, les veaux de lait étant préférés. Nous conseillons fortement que l'on s'efforce de ne pas vendre ses veaux de lait avant qu'ils aient atteint au moins 140, 180 livres préférablement.

## MOUTONS ET AGNEAUX VIVANTS

Il n'y avait que 250 agneaux et moutons en vente. C'était à peine suffisant pour établir un marché. Les agneaux de bonne qualité rapportaient de 8½¢ à 9¢ la livre, mais les sujets vendus à ce dernier prix étaient très, très rares. Les moutons se vendaient de 2¢ à 4¢ suivant leur qualité, leur poids et leur âge.

## PORCS VIVANTS

Malgré les tentatives de certains acheteurs, tous les porcs offerts sur le marché ce matin ont été placés très à bonne heure après l'ouverture du marché à 9¼¢ la livre pour les bacons. Il y a lieu de penser que les ventes continueront à se maintenir fermes à ce prix pour le reste de la semaine et il y a possibilité que l'on bénéficie peut-être d'une légère avance avant la fin de la semaine. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur. Le marché d'exportation, ainsi que les marchés de l'Ouest, sont très fermes et donnent des signes de fermeté pour les quelques semaines à venir. La demande pour les truies est bonne et on les paye de 7¢ à 7¼¢ la livre.

## Veaux de lait

Je disais, la semaine dernière, ce que devait être un veau de lait pour répondre aux besoins de nos marchés.

### CE QU'IL FAUT FAIRE

Et maintenant quels moyens prendre pour répondre à ces exigences? Ces moyens peuvent se résumer par un mot: — ALIMENTATION.

Le lait entier est l'aliment basique de la ration à donner pour faire un bon veau de lait; on devrait dire que c'est le seul aliment à donner. Il est possible cependant de réussir autrement, mais je ne recommande que la méthode suivante qui est simple, facile et à la portée de tous. Les autres méthodes très souvent ne donnent pas les résultats qu'on en peut attendre et, d'ailleurs, elles ne constituent pas toujours une économie sur les autres, sauf peut-être dans le cas de très fortes laitières.

Le veau est laissé avec sa mère et se nourrit à volonté. Les avantages de ce système, c'est que le veau est moins exposé à être négligé, est assuré de recevoir sa ration en tout temps et peut boire fréquemment, ce qui empêche le développement exagéré du ventre, qualité fort recherchée par les acheteurs. Il est naturellement essentiel que la mère soit assez bonne laitière pour fournir suffisamment de lait pour que le veau fasse des progrès assez rapides. On objecte parfois à cette méthode que la production de la mère, surtout s'il s'agit d'une bonne laitière, est exposée à subir une diminution par suite de l'irrégularité des prises de lait et aussi du fait que la vache n'est pas traitée à fond. On peut cependant obvier à ces inconvénients en trayant la vache deux fois par jour. Et si l'on tient compte du fait que la production moyenne de nos vaches n'est pas très forte, nous devons admettre que le danger sous ce rapport est mince. L'expérience en a d'ailleurs été faite et l'on peut mettre nos craintes à peu près complètement de côté.

Il n'est pas absolument nécessaire de laisser la vache avec le veau; il y en a qui ont eu du succès en profitant de l'heure des traites pour faire boire le veau. Mais je recommanderais que, si l'on doit séparer le veau de sa mère, on le fasse boire trois ou quatre fois par jour.

### CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

1.—Ne pas laisser les veaux aller au pâturage; manger de l'herbe est nuisible à la qualité de la chair; il y a aussi le danger que les sujets ne deviennent pansus.

2.—Pas de foin, trèfle ou luzerne, et surtout pas de paille. Même danger que précédemment. Donner litière en conséquence.

3.—Ne pas laisser les veaux exposés au soleil. Le soleil brûle la peau, la rend dure et sèche et a une influence très marquée sur la texture et la coloration de la chair.

4.—Propreté et hygiène. Que l'on ne néglige pas de prendre les quelques précautions que dictent les lois de la propreté et de l'hygiène. Les quelques soins que cela pourra entraîner seront largement compensés par la qualité du sujet et, naturellement, par le prix proportionnellement plus élevé qu'on pourra obtenir.

A. S.

## BEURRE

La forte pression de vente de la part de certains détenteurs s'est continuée et, coïncidant avec une offre assez considérable de beurre frais provenant des provinces de l'Ouest, une demande très limitée et pour besoin immédiat seulement, notre marché à beurre a eu un ton plutôt faible et à la baisse.

A la dernière heure, lundi après midi, le 10 courant, au gros, le No 1 pasteurisé d'herbe était offert à des prix variant de 23¼¢ à 23½¢ et le beurre frais de 22¼¢ à 23¢ la livre.

## POMMES DE TERRE

Le marché est ferme et la demande active à cause de la diminution dans les chargements limités par la température et les mauvais chemins. Les prix payés par les marchands ont été les suivants: Québec No 1, \$1.05; No 2, \$1; Nouveau-Brunswick No 1, \$1.05 à \$1.08; No 2, \$1; Ile du Prince-Edouard No 1, \$1.30 le sac de 90 livres et \$1 pour les No 2 en sac de 80 livres.

Les arrivages de pommes de terre à Montréal cette semaine ont été comme suit: — 1 char provenant de la province de Québec, 52 du Nouveau-Brunswick et 3 de l'Ile du Prince-Edouard, soit un total de 56 chars.

Les rapports reçus du Maine indiquent que le marché est ferme, que les chargements se font des entrepôts seulement et qu'il y a peu de livraisons faites par les producteurs aux entrepôts à cause de la température et du mauvais état des chemins.

Les prix payés aux producteurs, livré aux entrepôts, sont de \$1.50 à \$1.75 le baril.

## VOLAILLES VIVANTES

A cause d'une demande très active et peu d'arrivages, les prix pour volailles vivantes, particulièrement pour les poules de bonne qualité, sont très fermes actuellement.

## VOLAILLES ABATTUES

Les prix ont facilement été soutenus au niveau de la semaine précédente.

## OEUFS

Montréal et Québec: Nous avons à rapporter une autre légère baisse de prix au cours de cette dernière semaine. Cependant, les tempêtes de neige, ainsi que la température froide des derniers jours, seront sans doute de nature à restreindre les arrivages et rendre ce marché un peu plus stable.

## VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Demande limitée et marché encore incertain.

## PORCS ABATTUS

Montréal et Québec: Marché ferme et tendance à la hausse.

# Beau costume trois pièces

Par Eugénie PARE  
du service de l'Economie Rurale

## GRANDEUR 34

Tension du point. — 6 mailles: 1 pouce;  
8 rangs: 1 pouce.

### JUPE

#### MATERIEL:

**Monarch Dove:** 20 balles laine bleu Olympique.

**Monarch Butterfly:** 6 balles laine bleu Olympique.

- 1 aiguille circulaire No 10.
- 1 paire d'aiguilles No 12.
- 1 paire d'aiguilles No 9.
- 1 paire d'aiguilles No 15.
- 1 crochet médium.

Commencer au bas avec laine Dove et aiguille circulaire No 10, monter 324 mailles, joindre et tricoter en point "Jersey" (tout à l'end.) pour 5 pouces.

1er TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 16 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 4 pouces.

2e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 15 m., 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 4 pouces.

3e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 14 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 5 pouces.

4e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 13 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 5 pouces.

5e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 12 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

6e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 24 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

7e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 23 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

8e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 22 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

9e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 21 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

10e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 20 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

11e TOUR DE DIMINUTION — x tricoter 19 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x tout le tour. Tricoter égal pour 1 pouce.

Rabattre. La jupe devrait mesurer 30 pouces avant d'être pressée. Finir avec 3 rangs de simple crochet autour du bas de la jupe et en haut pour passer l'élastique. Presser.

### MANTEAU

DOS — Avec laine Dove, commencer au bas du vêtement avec aiguilles No 9, monter 120 m., tricoter en point "Jersey" (1 rang à l'end., 1 rang à l'env.) pour 7 pouces en diminuant 1 m. tous les 8e rangs (14 diminutions). Tricoter égal pour 2 pouces. Continuer en augmentant 1 m. à chaque bout de l'aiguille tous les 8e rangs 4 fois. Tricoter égal j. c. q. l'ouvrage mesure 16 pouces du commencement. Rabattre 8 m. au commencement des 2 rangs suivants, puis diminuer une m. à chaque bout de l'aiguille tous les 2 rangs 4 fois.

POUR L'EMMANCHURE, tricoter égal j. c. q. l'emmanchure mesure 6 pouces à partir de la 1ère diminution. Rabattre 10 m. au commencement des 6 rangs suivants. Rabattre la balance des m. POUR LE COU.

DEVANTS DU MANTEAU — Commencer au bas avec aiguilles No 9, monter 45 m., dimi-

## D'après le cahier "Monarch", No 44



nuer et augmenter pour la taille semblable au dos, puis diminuer pour l'emmanchure et l'épaule semblable au dos, d'un côté de l'ouvrage seulement. Faire l'autre devant pour correspondre avec les diminutions POUR L'EMMANCHURE ET L'EPAULE du côté opposé.

MANCHES — Commencer au poignet, monter 42 m., tricoter en côtes (1 et 1) pour 3 pouces, tricoter en point "Jersey", augmenter 1 m. à chaque bout de l'aiguille tous les 10e rangs j. c. q. la manche mesure 18 pouces du commencement. Rabattre 10 m. au commencement des 2 rangs suivants POUR L'EMMANCHURE, puis diminuer 1 m. à chaque bout de l'aiguille tous les 2e rangs j. c. q. il reste 25 m. Rabattre.

COLLET — Monter 29 m., tricoter 10 rangs, tricoter uni les 7 premières et les 7 dernières m. de chaque rang. Tricoter en patron comme la blouse les 15 m. DU CENTRE pour 11 patrons. Tricoter 10 rangs. Rabattre. Coudre le collet bien solidement.

CEINTURE — Sur aiguille No 15 monter 15 m., tricoter uni pour la longueur désirée, tricoter 2 m. ens. au commencement de chaque rang j. c. q. il reste 1 m. Rabattre.

### BLOUSE

DOS — Commencer au bas avec laine Butterfly et aiguilles No 12, monter 102 m., tricoter en côtes (2 et 1) pour 5 pouces  $\frac{1}{4}$ . CHANGER AUX AIGUILLES No 9 et tricoter 1 rang, augmenter à 106 m. 1 rang à l'env., PUIS COMMENCER LE PATRON:

1er rang — x 2 m. à l'env., 2 m. à l'end., 2 m. à l'env., 7 m. à l'end., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

2e rang — 2 m. à l'end., x 7 m. à l'env., 2 m. à l'end., 2 m. à l'env., 2 m. à l'end., répéter de x jusqu'à la fin.

3e rang — x 2 m. à l'env., 2 m. à l'end., ajouter 1 m. (en tricotant 1 m. dans l'arrière de la m. suivante), 2 m. à l'env., 5 m. à l'end., tricoter 2 m. ens., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

4e rang — Tricoter 2 m. x 6 m. à l'env., 2 m. à l'end., 3 m. à l'env., 2 m. à l'end., répéter de x jusqu'à la fin.

5e rang — x 2 m. à l'env., 2 m. à l'end., ajouter 1 m. (en tricotant 1 m. dans l'arrière de la m. suivante), 2 m. à l'env., 4 m. à l'end., tricoter 2 m. ens., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

6e rang — Tricoter 2 m. x 5 m. à l'env., 2 m. à l'end., 4 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

7e rang — x 2 m. à l'env., 3 m. à l'end., ajouter 1 m., 2 m. à l'env., 3 m. à l'end., tricoter 2 m. ens., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

8e rang — Tricoter 2 m. x 4 m. à l'env., tricoter 2 m., 5 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

9e rang — x 2 m. à l'env., tricoter 4 m., ajouter 1 m., 2 m. à l'env., 2 m. à l'end., tricoter 2 m. ens., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

10e rang — Tricoter 2 m. x 3 m. à l'env., tricoter 2 m., 6 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

11e rang — x 2 m. à l'env., 5 m. à l'end., ajouter 1 m., 2 m. à l'env., tricoter 1 m., tricoter 2 m. ens., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

12e rang — Tricoter 2 m. x 2 m. à l'env., tricoter 2 m., 7 m. à l'env., 2 m. à l'end., répéter de x jusqu'à la fin.

13e rang — x 2 m. à l'env., 6 m. à l'end., ajouter 1 m., 2 m. à l'env., tricoter 2 m. ens., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

14e rang — Tricoter 2 m., x 1 m. à l'env., tricoter 2 m., 8 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

15e rang — x 2 m. à l'env., tricoter 6 m., tricoter 2 m. ens., 2 m. à l'env., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

16e rang — Tricoter 2 m. x 2. à l'env., tricoter 2 m., 7 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

17e rang — 2 m. à l'env., tricoter 5 m., tricoter 2 m. ens., 2 m. à l'env., tricoter 1 m., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

18e rang — Tricoter 2 m. x 3 m. à l'env., tricoter 2 m., 6 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

19e rang — x 2 m. à l'env., tricoter 4 m., tricoter 2 m. ens., 2 m. à l'env., tricoter 2 m., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

20e rang — Tricoter 2 m. x 4 m. à l'env., tricoter 2 m., 5 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

21e rang — x 2 m. à l'env., tricoter 3 m., tricoter 2 m. ens., 2 m. à l'env., tricoter 3 m., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

22e rang — Tricoter 2 m. x 5 m. à l'env., tricoter 2 m., 4 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

23e rang — x 2 m. à l'env., tricoter 2 m., tricoter 2 m. ens. à l'env., 4 m. à l'end., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

24e rang — Tricoter 2 m. x 6 m. à l'env., tricoter 2 m., 3 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

25e rang—x 2 m. à l'env., tricoter 1 m., tricoter 2 m. ens., 2 m. à l'env., tricoter 5 m., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

26e rang—Tricoter 2 m. x 7 m. à l'env., tricoter 2 m., 2 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

27e rang — x 2 m. à l'env., tricoter 2 m. ens., 2 m. à l'env., tricoter 6 m., ajouter 1 m., répéter de x finir avec 2 m. à l'env.

28e rang — Tricoter 2 m. x 8 m. à l'env., tricoter 2 m., 1 m. à l'env., tricoter 2 m., répéter de x jusqu'à la fin.

Répéter ces 28 rangs j. c. q. l'ouvrage mesure 14 pouces du commencement, puis rabattre 7 m. au commencement des 2 rangs suivants et tricoter 2 m. ens. au commencement des 12 rangs suivants, puis diviser les m. en 2 parties sur une autre aiguille, placer la moitié des m., diminuer 1 m. de l'autre moitié tous les rangs j. c. q. il reste 22 m. (à peu près la moitié du patron) prenant bien soin de garder le patron égal. Rabattre. Faire l'autre épaule semblable pour correspondre.

A VENDRE — Etalon Percheron de deux ans et demi, enregistré, ayant un permis de monte. Adressez-vous à ARTHUR FRIS. FOURNIER, Montmagny, P. Q.

ON DEMANDE des agents pour vendre des cravates de soie ou de cuir. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser 100 pour cent de commission. Demandez aujourd'hui même des échantillons et des renseignements, gratis. ONTARIO NECKWEAR COMPANY, Dépt. 517, Toronto 8, Ont.

**GRATIS**  
MONTRES, Coutelleries, Violons, Lingerie. Un choix de 300 beaux cadeaux donnés gratuitement aux personnes qui vendront de 50 à 200 gros paquets de graines à 6 sous chacun. Demandez le Catalogue et 50 paquets à ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, P. Q.

**Poussins Leghorn, Rock et New-Hampshire**

Nous possédons les meilleures pondeuses en Amérique dans ces trois races. Tous nos reproducteurs sont inoculés et approuvés par le gouvernement. Aviculteurs qui désirent avoir des poussins de qualité supérieure et réellement payants, demandez notre catalogue. Vous serez satisfaits de la supériorité de nos sujets et des plus surpris de la modicité du prix.

**THE FISHER ORCHARDS**  
Case J  
MURRAY W. FISHER, Gérant de la  
Freeman, Ont. Ferme avicole  
(Eleveurs depuis 1920)

**Poussins gratuits—Moulée gratuite**  
**Tous les poussins Big 4 descendent de sujets inoculés et inspectés par le gouvernement**

Demandez aujourd'hui notre catalogue qui vous dit ce qu'il faut faire pour obtenir des poussins et de la moulée gratis. Nous sommes sous la surveillance des autorités gouvernementales depuis 6 ans et chaque reproducteur a été inoculé selon la méthode perfectionnée du Dr. Nelson, de Guelph. Commandez de bonne heure.  
**KITCHENER CHICK HATCHERY**  
1081 Est, rue King, Kitchener, Ont.

**DEVANT** — Commencer au bas avec aiguilles No 12, monter 106 m., tricoter en côtes (2 et 1) pour 5 pouces ¼. Changer aux aiguilles No 9 et augmenter à 119 m. 1 rang à l'env. Tricoter en patron j.c.q. le devant mesure 14 pouces du commencement. Diminuer pour l'emmanchure semblable au dos. Tricoter la moitié du patron pour l'emmanchure, puis diviser les m. pour le cou semblable au dos, excepté que vous faites un patron complet (28 rangs) au lieu d'un demi-patron avant de rabattre les m. de l'épaule.

**MANCHES** — Commencer au poignet avec aiguilles No 12, monter 51 m., tricoter en côtes (2 et 1) pour 3 pouces. Changer aux aiguilles No 9 et augmenter à 54 m. Tricoter en patron, augmenter 1 m. au commencement et à la fin de l'aiguille à tous les pouces j.c.q. il y ait 80 m. sur l'aiguille. Quand l'ouvrage mesure 18 pouces, rabattre 13 m. à chaque bout de l'aiguille et 2 m. ens. au commencement de chaque rang pour 3 pouces. Rabattre la balance des m. Assembler les coutures avec soin et presser avant de faire le "yoke".

**"YOKE"** — Monter 21 m. sur aiguilles No 12, tricoter en côtes (2 et 1) pour 2 pouces. Rabattre. Faire 10 morceaux. Former un "yoke" en cousant le côté d'un morceau au bout de l'autre. Joindre à la blouse.

Pour l'emmanchure. Tricoter un patron complet pour l'emmanchure.

**La nouvelle "vedette" de la production laitière**

Le championnat mondial de la production laitière (lait et gras réunis) revient depuis la fin de 1935 à une vache Holstein des Etats-Unis. "Carnation Ormsby Nellie" — c'est son nom — a donné en 365 jours un rendement de 35.887 livres de lait et de 1.329 livres de gras, ce qui lui donne le championnat de la production du lait et du gras réunis. Octobre 1934 fut le mois record dans la production du gras: 122 livres. Quant à la production du lait, elle a atteint son maximum en janvier 1935: 3.391 livres. La nouvelle championne est la propriété des "Carnation Milk Farms", dans l'Etat de Washington.

**Nouvelle ordonnance Région de Waterville: —**

Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Waterville, offrir, vendre ou livrer, à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

**A qui vendez-vous vos produits**

(Suite de la page 7)

par unité dans une période de 7 ans. Chacune de ces bêtes, après avoir payé sa nourriture, lui a laissé un profit annuel moyen de \$47. Voilà un homme bien au courant de ce que nous appellerons son "marché à domicile". Il en est maintenant sûr, ses méthodes de sélection sont bonnes.

Vous aussi, vous avez droit de savoir comment répondent vos laitières aux soins que vous leur donnez, quelles sortes de clientes elles sont de vos produits culturaux. Demandez au contrôle laitier de vous montrer du doigt celles qui font la plus large entaille au budget de la vacherie. En un temps comme le nôtre où les fissures deviennent des crevasses, la question vaut la peine d'être posée. Peut-être constaterez-vous par la suite que le plus gros cultivateur n'est pas nécessairement celui qui garde le plus grand nombre de vaches, mais plutôt cet autre qui en a la moitié moins, mais leur vend ses produits bon prix.

On dit souvent que les engrais chimiques sont coûteux. C'est vrai. Mais vous faites-vous parfois la réflexion suivante: Ce foin, ce grain, ces pâturages, tous ces produits dont les engrais chimiques favorisent la pousse, à qui est-ce que je les vends?



**Des jouets n'apaisent pas toujours un bébé maussade**



Une garde-malade dit comment elle traita sa propre fillette

IL suffit parfois d'un léger dérangement interne pour provoquer la mauvaise humeur chez un bébé. Faites disparaître ce trouble et bientôt l'enfant se remettra à jouer ou dormira paisiblement. Une garde-malade fait part du traitement qui lui réussit avec sa propre fillette:

"Ma fillette était très délicate à sa naissance, puis elle fut constipée et très maussade. Lorsqu'elle eut un mois, j'achetai une boîte de Tablettes Baby's Own et fus si enchantée des résultats que je n'ai cessé de m'en servir depuis, chaque fois que l'enfant était maussade ou févreuse, à sa dentition ou aux premiers symptômes de rhume. Ma fillette n'a jamais eu de maladie grave et, aujourd'hui, à cinq ans, elle est en parfaite santé. Elle n'a jamais eu d'autre correctif que les Tablettes Baby's Own".

Mme C. —, Freeman, Ont.  
D'innombrables mamans ont trouvé les Tablettes Baby's Own d'un secours efficace dans les cas d'irritation, simple fièvre, dentition, rhumes, constipation, dérangement d'estomac, diarrhée, colique et autres malaises de l'enfance. D'un goût excellent, elles offrent entière sécurité, même pour les enfants les plus délicats. Prix, 25c.  
• Achetez-en une boîte et si les résultats ne sont pas conformes à nos avancés, nous en rembourserons le prix. F-51J

**Tablettes Baby's Own**  
du Dr. Williams

**UNE SIMPLE BOULE DE DUVET**

Avec des yeux vifs, une tête haute, un corps robuste, c'est tout ce que vous voyez.



**CEPENDANT, il y a quelque chose qui ne paraît pas. Chaque "POUSSIN TRENT" hérite d'ancêtres prolifiques d'une forte capacité productrice d'oeufs.**

Nous croyons que si vous choisissez les **POUSSINS** payants "TRENT", éclos de **GROS OEUFS** (25-30 onces à la douzaine), vous aurez sans aucun doute **PLUS de CHANCE d'OBTENIR de MEILLEURS RESULTATS** avec des sujets plus **LOURDS** pour la table et plus de douzaines d'**OEUFS** de toute **PREMIERE QUALITE**.

Ne vous laissez pas arrêter dans votre marche au progrès en supposant que quelques sous de plus dépensés à l'achat de poussins **SUPERIEURS** ne vous seront d'aucun **PROFIT**. Les poussins Trent sont des descendants de sujets approuvés par le gouvernement et sont garantis à l'épreuve du Pullorum pour 21 jours.

De plus amples renseignements vous sont donnés dans notre nouvelle brochure descriptive.

Vous pouvez donner votre commande livrable en **FEVRIER, MARS, AVRIL, MAI** ou **JUN**, mais notre liste de prix vous démontrera comment les premiers acheteurs de **POUSSINS TRENT** font des économies. Demandez **AUJOURD'HUI** plus de détails.

**TRENT ELECTRIC HATCHERY**  
**TRENTON W. GAINFORTH ONTARIO**  
Succursale à Belleville. Case 533-C

